

**Ecole des hautes études
commerciales
EHEC**

**Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention d'un diplôme
de Master en sciences commerciales
Spécialité : Finances et comptabilité**

Thème:

**Le rôle du système d'information comptable dans
l'amélioration de la performance financière de
l'entreprise
Cas : CABEL SPA**

Elaboré par :

CHIBANE Tahar Macinissa

Encadré par :

Mr. BOUZIDI K. Chef de
département finances et
comptabilité à l'EHEC

12ème promotion - 2025

**Ecole des hautes études
commerciales
EHEC**

**Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention d'un diplôme
de Master en sciences commerciales
Spécialité : Finances et comptabilité**

Thème:

**Le rôle du système d'information comptable dans
l'amélioration de la performance financière de
l'entreprise
Cas : CABEL SPA**

Elaboré par :

CHIBANE Tahar Macinissa

Encadré par :

**Mr. BOUZIDI K. Chef de
département finances et
comptabilité à l'EHEC**

12ème promotion - 2025

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à mes chers parents, pour leur soutien indéfectible, leur patience et leur présence tout au long de mon parcours universitaire.

*Mes remerciements les plus sincères s'adressent à **Monsieur BOUZIDI**, mon encadrant, pour ses conseils avisés, ses orientations précieuses et l'accompagnement bienveillant dont j'ai bénéficié tout au long de l'élaboration de ce mémoire.*

*Je souhaite également remercier **Madame KHERCHI Oulia**, ma tutrice de stage, ainsi que l'ensemble du personnel de l'entreprise **CABEL**, pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et leur collaboration, qui ont grandement enrichi cette expérience professionnelle.*

*Je remercie également tous les enseignants du **Département des Finances et Comptabilité** pour la qualité de leur enseignement et leur engagement tout au long de notre formation.*

J'exprime enfin ma reconnaissance à mes camarades et amis pour leur soutien constant, leur encouragement et les moments de partage durant ces années d'études.

*Mes remerciements s'adressent également aux **membres du jury**, pour l'honneur qu'ils me font en acceptant d'évaluer ce travail et de participer à ma soutenance.*

Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail, en premier lieu, à **mes chers parents**, ainsi qu'à l'ensemble de ma famille, pour leur soutien et leurs sacrifices constants.*

*À **mes camarades et amis**, qui m'ont accompagné et soutenu tout au long de cette belle aventure universitaire.*

*Je tiens également à dédier ce travail à **mes anciens professeurs**, en particulier **Monsieur Hicham Bary**, ainsi qu'à toute l'équipe pédagogique de l'école **LAYAIDA**, qui ont joué un rôle déterminant dans l'obtention de mon **deuxième Baccalauréat en 2020**, me permettant ainsi d'accéder à une école supérieure et de poursuivre mes rêves.*

Sommaire

Introduction générale :	page 8.
Chapitre 1 – Définition et rôle des systèmes d’information comptables :	page 12.
Section 1 – Introduction au système d’information comptable :	page 13.
Section 2 – Evolution historique et fonctions stratégiques du Système d’information comptable :	page 22.
Section 3 – Processus comptables clés gérés par le SIC (Tenue des comptes, reporting financier, contrôle des coûts) :	page 30.
Chapitre 2 – SIC et optimisation de la performance financière :	page 34.
Section 1 – Généralités sur la performance financière :	page 36.
Section 2 – Amélioration de la traçabilité et de la transparence des données financières :	page 39.
Section 3 – Le rapport entre le SIC et la performance financière :	page 42.
Chapitre 3 – Etude de cas (CABEL SPA) :	page 50.
Section 1 – Présentation de l’entreprise CABEL SPA :	page 51.
Section 2 – Présentation du SIC de CABEL SPA :	page 56.
Section 3 – Analyse de l’évolution financière de CABEL SPA :	page 64.
Conclusion générale :	page 75.
Bibliographie :	page 78.
Liste des tableaux :	Page 79.
Liste des figures :	Page 80.

Introduction générale

Introduction générale

L'entreprise évolue aujourd'hui dans un contexte où les mutations technologiques, économiques et socioculturelles se succèdent à un rythme effréné. Dans ce cadre, les organisations doivent sans cesse s'adapter pour rester compétitives et assurer leur pérennité. Cette réalité entraîne une complexification des environnements opérationnels et stratégiques, imposant aux entreprises un besoin accru d'informations fiables et pertinentes. La collecte, le traitement et la diffusion de ces informations deviennent alors des leviers essentiels pour orienter la prise de décision et soutenir la performance globale de l'entreprise.

Le Système d'Information Comptable (SIC) se présente comme une réponse stratégique à cette exigence. En centralisant et en traitant les données financières, il facilite la gestion des processus comptables, renforce la fiabilité des décisions et permet de mesurer la performance financière de manière rigoureuse. Plus qu'une simple base de données, le SIC se conçoit comme un dispositif global intégrant des composantes humaines, matérielles et logicielles, organisées de façon à guider l'utilisateur dans un contexte organisationnel précis. Il ne s'agit pas seulement d'ajouter des outils, mais de bâtir un véritable écosystème fonctionnel, pensé pour satisfaire les besoins spécifiques des différents acteurs (comptables, responsables financiers, contrôleurs de gestion, etc.). Conçu dès l'origine pour être un système structuré et cohérent, le SIC résulte d'une démarche méthodique de conception : l'architecture technique (matériel, bases de données, logiciels) s'articule avec les processus métier (saisie, validation, production de rapports), tandis que les ressources humaines sont formées et organisées pour exploiter pleinement ces ressources. Cette approche intégrée garantit que chaque information comptable suit un cheminement défini – de la saisie initiale à la génération des états financiers –, ce qui assure à la fois traçabilité, cohérence et facilité d'accès. Fort de ces caractéristiques, le SIC devient ainsi un pilier central du pilotage financier, en proposant un cadre fiable pour l'analyse, le contrôle et l'optimisation de la performance économique.

Le rôle du SIC dépasse la simple fonction de collecte de données, il englobe la capacité à générer des informations en temps réel, à garantir la transparence des processus et à améliorer la rapidité de la prise de décisions. Grâce à des outils de reporting automatisés et à une gestion optimisée des flux financiers, le SIC permet de réduire les délais de clôture comptable, d'éviter les erreurs et d'améliorer la précision des données financières. Par ailleurs, en assurant un suivi rigoureux des stocks et des flux, il contribue à prévenir les surstocks et ruptures, optimisant ainsi la gestion de la trésorerie et renforçant la performance économique de l'entreprise.

CABEL SPA incarne parfaitement cette dynamique d'innovation et d'adaptation. Pilier de l'industrie algérienne depuis 1970, cette entreprise spécialisée dans la fabrication de câbles électriques haute performance a su s'imposer sur le marché national grâce à une stratégie alliant modernisation technologique et rigueur financière. Implantée à Alger et disposant d'un positionnement stratégique, CABEL SPA alimente des secteurs clés tels que les infrastructures urbaines, l'énergie renouvelable, les télécommunications et le BTP. L'entreprise, en s'appuyant sur des partenariats internationaux et en investissant dans des technologies de pointe, a non seulement consolidé sa position de leader sur le marché national. Ce dynamisme se traduit par

une structure organisationnelle solide et un engagement marqué en faveur de l'innovation, de la qualité et de la responsabilité sociale.

Dans ce contexte, le présent mémoire se propose d'étudier le rôle du Système d'Information Comptable dans l'amélioration de la performance financière de l'entreprise, en s'appuyant sur le cas concret de CABEL SPA. La problématique centrale de ce travail se décline ainsi en la question suivante :

« Dans quelle mesure le SIC contribue-t-il à l'amélioration de la performance financière de l'entreprise ? »

Pour répondre à cette question, nous avons dégagé trois sous-interrogations accompagnées d'hypothèses précises :

1. Le SIC améliore-t-il la rapidité et la fiabilité des décisions financières ?

Hypothèse : Grâce à des outils de reporting automatisés et une collecte de données en temps réel, le SIC réduit les délais de clôture comptable et renforce la précision des informations utilisées dans les décisions stratégiques.

2. Le SIC favorise-t-il une meilleure gestion des stocks et des flux financiers ?

Hypothèse : En assurant un suivi rigoureux des stocks et en optimisant les cycles de trésorerie, le SIC aide à éviter les surstocks et ruptures, permettant ainsi une gestion financière plus efficiente.

3. Quels sont les dysfonctionnements du SIC et leur impact sur la performance financière ?

Hypothèse : Les erreurs d'intégration des données et les limites fonctionnelles du SIC peuvent ralentir les processus financiers et augmenter les risques d'erreurs comptables, impactant négativement la performance globale de l'entreprise.

Afin de répondre à ces interrogations et de tester nos hypothèses, nous adopterons une démarche hypothético-déductive. Celle-ci reposera sur une analyse documentaire approfondie, enrichie par une étude de cas pratique menée au sein de CABEL SPA. Le mémoire s'articulera autour de trois chapitres principaux :

- **Chapitre 1 : Définition et rôle des systèmes d'information comptables.**

Ce chapitre présentera les définitions, les caractéristiques et l'évolution historique des SIC, ainsi que les processus comptables clés qu'ils gèrent.

- **Chapitre 2 : SIC et optimisation de la performance financière.**

Nous y explorerons les généralités relatives à la performance financière, l'amélioration de la traçabilité et de la transparence des données, ainsi que le rapport direct entre le SIC et la performance économique de l'entreprise.

- **Chapitre 3 : Etude de cas – CABEL SPA.**

Ce dernier chapitre détaillera la présentation de l'entreprise, l'organisation du SIC au sein de CABEL SPA et analysera l'impact de ce système sur la performance financière, en s'appuyant sur des données quantitatives et qualitatives.

Ce travail de recherche vise à démontrer que le Système d'Information Comptable ne constitue pas seulement un outil technique, mais bien un levier stratégique indispensable pour

la compétitivité et la pérennité des entreprises modernes. En combinant théorie et pratique, nous espérons apporter un éclairage nouveau sur les contributions du SIC à l'amélioration de la performance financière, tout en identifiant les pistes d'amélioration pour optimiser son fonctionnement dans un environnement en constante évolution.

Résumé :

Ce mémoire explore le rôle du **Système d'Information Comptable (SIC)** dans l'amélioration de la **performance financière** des entreprises. Après avoir défini le SIC et ses apports théoriques, l'étude de cas de **CABEL SPA** a démontré son impact concret : le SIC a significativement **optimisé des indicateurs clés** tels que le DMRC et le BFR, renforçant la fiabilité de l'information et la prise de décision stratégique. Cependant, des défis liés à **l'intégration des données** entre les progiciels et certaines limites fonctionnelles subsistent, soulignant l'importance d'une amélioration continue pour maximiser le potentiel du SIC.

- **Mots clés :** Système d'information comptable ; Performance financière ; Gestion financière ; Gestion Budgétaire ; Automatisation ; Intégration des données ; Fiabilité de l'information.

Abstract :

This thesis explores the **role of the Accounting Information System (AIS)** in improving companies' **financial performance**. After defining the AIS and outlining its theoretical contributions, the case study of **CABEL SPA** demonstrated its tangible impact: the AIS significantly optimized key indicators such as **DMRC (Average Days to Collect Client Receivables)** and **DMPF (Average Days to Pay Suppliers)**, thereby enhancing information reliability and strategic decision-making. However, challenges related to data integration between software packages and certain functional limitations persist, underscoring the importance of continuous improvement to maximize the AIS's potential.

- **Keywords :** Accounting Information System ; Financial Performance ; Financial Management ; Budget Management ; Automation ; Data Integration ; Information Reliability.

Chapitre 1 – Définition et rôles des systèmes d'information comptables

Chapitre 1 - Définition et rôle des systèmes d'information comptables

Dans un contexte économique mondialisé et en constante mutation, l'information financière s'impose comme un pilier fondamental pour la prise de décision, tant au niveau interne qu'externe de l'entreprise. Les systèmes d'information comptables (SIC) se situent au cœur de ce dispositif, assurant la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des données financières. Ils permettent de transformer des opérations économiques complexes en informations claires et exploitables, indispensables pour piloter l'activité et rendre compte aux parties prenantes.

Ce premier chapitre a pour objectif de définir précisément ce qu'est un SIC, d'explorer son évolution historique et de mettre en lumière son rôle fondamental dans la gestion financière moderne. Nous aborderons également les processus comptables clés qui sont gérés et optimisés grâce à ces systèmes, tels que la tenue des comptes, le reporting financier et le contrôle des coûts. Comprendre les fondements et les fonctions du SIC est indispensable pour appréhender son impact sur la performance financière, qui sera analysé en détail dans les chapitres suivants, notamment à travers l'étude de cas de l'entreprise CABEL.

La question centrale à laquelle ce chapitre tentera de répondre est la suivante : comment les systèmes d'information comptables contribuent-ils à la fiabilité et à l'efficacité de la gestion financière des entreprises ?

Section 1 : Introduction au Système d'Information Comptable

Le système comptable s'intègre de manière intrinsèque dans l'ensemble structuré des systèmes de l'entreprise, à l'instar des autres systèmes d'information. Sa mission principale consiste à transformer les données brutes en informations comptables et financières, prêtes à être exploitées et interprétées, afin de les diffuser auprès de l'ensemble des parties prenantes de l'organisation.

Dans cette section, nous aborderons les points suivants :

- La définition du système d'information comptable et financier ;
- Les besoins et les destinataires de l'information comptable ;
- Les critères de qualité requis pour cette information ;
- Les caractéristiques propres au système d'information comptable.

1. Définition du Système d'Information Comptable (SIC) :

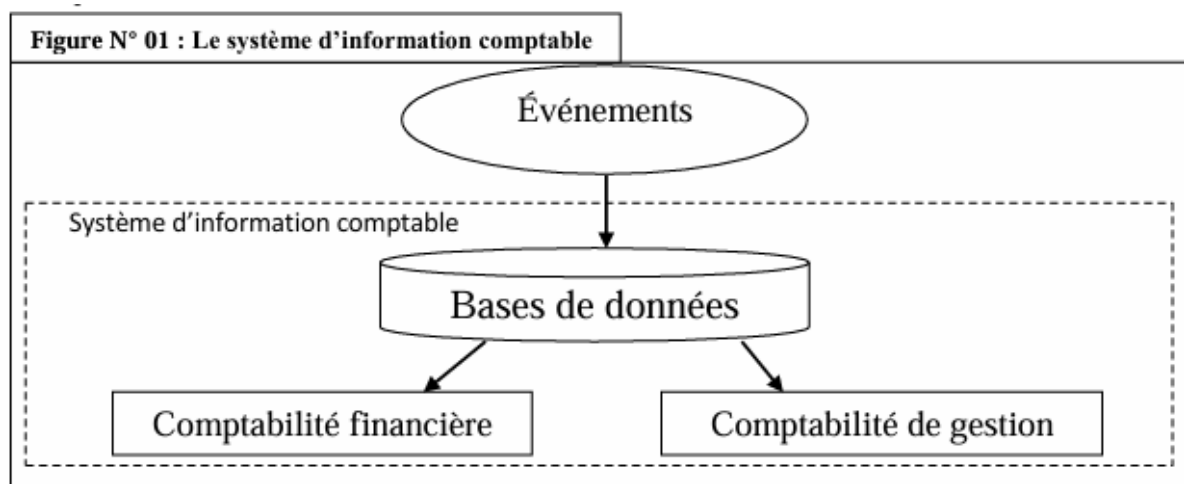
Un système d'information comptable (SIC) est un ensemble intégré de composants, comprenant des ressources humaines, des procédures, des données et des logiciels, conçu pour collecter, traiter, stocker et diffuser des informations financières. Il s'agit d'un sous-système du système d'information global de l'entreprise, dédié spécifiquement aux aspects financiers et comptables. Le SIC a pour vocation de traduire les opérations économiques en données financières standardisées, permettant ainsi de produire des états financiers conformes aux normes comptables en vigueur.

D'après E. Tort (2003)¹: « Le système d'information comptable est un système central alimenté par les systèmes en amont, collecteurs des données primaires de chaque cycle d'exploitation. Et par, en aval, le système de pilotage qui communique avec le système d'information pour canaliser les données entrantes dans le processus de prise de décision ».

Le système d'information comptable et financier constitue une composante essentielle de l'entreprise, facilitant la prise de décisions grâce aux informations comptables et financières collectées, traitées et diffusées. Il joue un rôle central dans l'élaboration des états financiers, le calcul des impôts, le rapprochement bancaire et l'établissement des rapports de production.

Spécialisé dans le traitement des données financières, ce système s'intègre au sein du système d'information global de l'entreprise et englobe à la fois la comptabilité générale, soumise à des obligations réglementaires, et la comptabilité analytique, orientée vers la gestion interne. En standardisant les informations dans une unité monétaire unique, il permet de générer des synthèses adaptées aux besoins des différents utilisateurs, qu'ils soient internes ou externes à l'organisation.

¹ Eric TORT, « Organisation et management des systèmes comptables : Optimiser les leviers de la performance comptable », Edition Dunod, Paris, 2003, Page 15.



Source : Jean BONNEBOUCHE, Claude GRENIER, Jean-Noel MAZAT, « Système d'information comptable », Edition Foucher, 2001, Paris, Page 11.

D'après S. Boukssessa (2017)² : « pour que la mission de la comptabilité soit remplie avec succès, il est indispensable que le langage comptable soit compris par tous les participants, c'est pour cela que la comptabilité est « normalisée ». La normalisation a pour objet d'établir des règles communes dans le double but d'uniformiser et de rationaliser la présentation des informations comptables susceptibles de satisfaire les besoins présumés des multiples utilisateurs. Elle contribue à l'harmonisation et à l'amélioration des pratiques comptables et favorise également, en matière d'information financière, des comparaisons spatiotemporelles ».

La comptabilité constitue un système d'information essentiel, chargé de collecter, classer et enregistrer les données financières issues des transactions de l'entreprise avec ses partenaires économiques. Elle offre une représentation fidèle de la situation patrimoniale et financière de l'organisation à travers l'établissement des états financiers. Afin d'assurer une compréhension uniforme par l'ensemble des acteurs économiques, elle est soumise à des normes comptables strictes.

2. Les besoins et les destinataires de l'information comptable :

L'information comptable, généralement présentée à travers les états financiers, constitue un outil fondamental pour la prise de décisions stratégiques et opérationnelles. Divers acteurs, internes comme externes à l'entreprise, s'appuient sur ces informations pour orienter leurs choix et évaluer la santé financière de l'organisation. Ainsi, nous analyserons dans cette sous-section :

² Souhila Kheira BOUKSSESSA, « Système d'information comptable : Un aperçu sur le système comptable financier algérien », Journal of Academic Finance, Vol.8 No1, Algérie, 2017, Page 128.

Consulté à l'adresse :

<https://www.scientific-society.com/journal/index.php/AF/article/view/70>

- Les besoins en information comptable ;
- Les destinataires de l'information comptable.

2.1. Les besoins en information comptable :

Une étude menée au Canada en 1988 par E. Stamp a identifié ces catégories principales de besoins en information comptable :

- Évaluation des résultats globaux ;
- Analyse de la rentabilité et de l'efficacité de la gestion ;
- Projection des perspectives futures (profits, dividendes, investissements, financements, emploi) ;
- Appréciation de la stabilité financière ;
- Mesure de la solvabilité et de la liquidité ;
- Identification et gestion des risques et des incertitudes ;
- Optimisation de la répartition des ressources entre actionnaires, créanciers et pouvoirs publics ;
- Comparaisons sectorielles, temporelles et interentreprises ;
- Détermination de la valeur des capitaux propres et empruntés ;
- Évaluation de la capacité d'adaptation de l'entreprise aux évolutions du marché ;
- Vérification du respect des réglementations en vigueur ;
- Mesure de la contribution de l'entreprise à l'économie nationale.

Ces différents besoins démontrent le rôle essentiel de l'information comptable dans la gestion et l'anticipation des performances économiques d'une organisation.

2.2. Les destinataires de l'information comptable :

Avec l'évolution des obligations comptables et la complexification du rôle de l'entreprise dans la société, le nombre d'acteurs ayant recours à l'information comptable s'est considérablement élargi. Parmi eux, on retrouve :

➤ Les actionnaires et investisseurs actuels ou potentiels :

Les propriétaires de l'entreprise délèguent la gestion aux dirigeants et ont un droit d'accès à l'information comptable pour :

- Suivre l'évolution de la situation financière de l'organisation ;
- Évaluer la rentabilité de leurs investissements et le niveau de risque ;
- Prendre des décisions concernant l'affectation des résultats, l'augmentation du capital ou encore la distribution des dividendes.

➤ Les dirigeants :

Responsables de la politique comptable et de la production des états financiers, ils utilisent l'information comptable pour :

- Prendre des décisions stratégiques au bon moment ;
- Optimiser la gestion des ressources ;
- Mesurer et contrôler la performance globale de l'entreprise.

➤ Les salariés :

Leur intérêt pour l'information comptable repose sur l'évaluation de :

- La solidité financière de l'entreprise ;
- Sa capacité à maintenir l'emploi et à assurer la pérennité des rémunérations.

➤ Les clients :

Ils s'intéressent à la stabilité financière et à la continuité de l'activité de l'entreprise, notamment dans une perspective de relations commerciales à long terme.

➤ Les fournisseurs :

Leur principale préoccupation concerne :

- La solvabilité de leurs clients ;
- Les délais de règlement appliqués ;
- La politique d'endettement et la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers.

➤ Les créanciers (banques et établissements financiers) :

Ils s'appuient sur les états financiers pour évaluer la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes et à respecter ses obligations financières.

➤ L'état et les organismes sociaux :

Les administrations fiscales et sociales exploitent l'information comptable pour :

- Déterminer l'assiette des impôts (TVA, impôt sur les bénéfiques, etc.) ;
- Vérifier le montant des cotisations sociales versées par l'entreprise (sécurité sociale, allocations chômage, retraites).

➤ L'analyste financier :

D'après **C. Roussel, A. Beldi, G. Butin et E. Lacroix (2014)**³:

« L'analyste financier produit des études et des analyses qui évaluent financièrement l'entreprise et ses perspectives futures. Il émet des recommandations susceptibles d'influencer les choix des investisseurs. Il émet une opinion sur la valeur (cotation boursière si l'entreprise est cotée) de l'entreprise en considérant les aspects de rentabilité

³ Caroline ROUSSEL, Abdel BELDI, Guy BUTIN, Ewa LACROIX, « Comptabilité générale, principes et applications », Edition Pearson, France, 2014, Pages -5-7.

et de risque. Il utilise donc de manière privilégiée l'information comptable et financière émise par l'entreprise ».

L'analyste financier joue ainsi un rôle clé dans l'évaluation de la performance des entreprises, aidant les investisseurs et gestionnaires de portefeuilles dans leurs prises de décisions stratégiques.

➤ Le contrôleur de gestion :

Selon **C. Roussel, A. Beldi, G. Butin et E. Lacroix (2014)**⁴ :

« À la différence du comptable et de l'expert-comptable, le contrôleur de gestion ne participe ni à l'élaboration ni à la tenue de la comptabilité de l'entreprise dans laquelle il travaille. Néanmoins, il existe des liens étroits entre les missions de la fonction comptabilité et celles du contrôle de gestion. En effet, l'information financière produite par la comptabilité constitue la matière première à partir de laquelle travaille le contrôleur de gestion pour produire ses analyses. Les objectifs du contrôleur de gestion sont de donner aux dirigeants les informations et les analyses nécessaires à l'implémentation, ainsi qu'au suivi de la stratégie et à l'amélioration de la performance de l'entreprise. Que ce soit pour élaborer les budgets ou produire les tableaux de bord, le contrôleur de gestion est en interaction étroite avec la comptabilité ».

Le contrôleur de gestion utilise l'information comptable pour :

- Élaborer des outils de gestion (tableaux de bord, budgets) ;
- Suivre et mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise ;
- Aider les dirigeants à améliorer la performance organisationnelle.

➤ Le directeur administratif et financier (DAF) :

D'après **C. Roussel, A. Beldi, G. Butin et E. Lacroix (2014)**⁵ :

« Le directeur administratif est celui qui a un rôle transversal. Il se trouve à l'intersection entre les différentes fonctions de l'entreprise : ressources humaines, marketing ou achats. L'étendue de son domaine de responsabilité est fonction de la taille et de la structure de l'organisation. C'est sur les états financiers de synthèse que le DAF établit le plan d'investissement de l'entreprise ou envisage les différentes sources de financement. »

Le DAF assure ainsi la stabilité financière et le bon fonctionnement des différents départements de l'entreprise.

⁴ Caroline ROUSSEL, Abdel BELDI, Guy BUTIN, Ewa LACROIX, « Comptabilité générale, principes et applications », Op. Cit., Pages -5-7.

⁵ Caroline ROUSSEL, Abdel BELDI, Guy BUTIN, Ewa LACROIX, « Comptabilité générale, principes et applications », Edition Pearson, France, 2014, Pages -5-7.

➤ L'auditeur interne :

Selon **C. Roussel, A. Beldi, G. Butin et E. Lacroix (2014)** ⁶:

« Contrairement à l'auditeur externe, dont la mission d'audit est essentiellement de nature financière, l'auditeur interne mène des missions sur tout type d'activité et/ou de fonction : (achat, paie, système d'information, etc.). Ces missions ont pour objectif de donner une assurance sur le degré de maîtrise des opérations. »

L'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI) ⁷ définit l'audit interne comme :

« Une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée. »

L'auditeur interne joue donc un rôle stratégique en analysant l'ensemble des processus de l'entreprise et en formulant des recommandations visant à renforcer leur efficacité et leur conformité réglementaire.

L'information comptable constitue une ressource essentielle pour une grande diversité d'acteurs, chacun ayant des attentes spécifiques en fonction de ses besoins. Que ce soit pour la gestion interne, la prise de décisions stratégiques ou le respect des obligations légales, elle demeure un levier clé pour assurer la transparence, la performance et la pérennité des entreprises.

3. Les critères de qualité requis pour cette information :

Pour que l'information comptable et financière soit utile et interprétée de manière adéquate, elle doit répondre à plusieurs critères essentiels. Parmi ces exigences, on distingue :

- **La compréhensibilité** : L'information présentée dans les états financiers doit être claire, détaillée et dénuée d'ambiguïtés, accompagnée d'explications suffisantes pour qu'elle soit aisément comprise par les utilisateurs disposant de connaissances en comptabilité.
- **La pertinence** : Dans le cadre de l'élaboration des états financiers, la pertinence de l'information est primordiale. Elle permet à l'utilisateur d'évaluer les événements passés, actuels ou futurs en confirmant ou corrigeant des évaluations antérieures, ce qui favorise une prise de décisions éclairée au sein de l'entreprise.
- **La fiabilité** : Une information est considérée comme fiable lorsque des utilisateurs compétents et indépendants peuvent attester qu'elle reflète fidèlement la réalité.

⁶ Caroline ROUSSEL, Abdel BELDI, Guy BUTIN, Ewa LACROIX, « Comptabilité générale, principes et applications », Op. Cit., 2014, Pages -5-7.

⁷ Définition approuvée le 21 mars 2000 par le Conseil d'Administration de l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne).

Elle se doit d'être vérifiable et exempte d'erreurs, critère particulièrement important lors des audits externes.

- **La comparabilité** : L'information financière doit être présentée de manière à permettre des comparaisons efficaces entre différents états financiers ou par rapport aux résultats antérieurs. Cette caractéristique aide les utilisateurs à identifier les écarts et à analyser l'évolution des performances de l'entreprise.

4. Les caractéristiques propres au Système d'information comptable :

Le système d'information comptable représente l'ensemble coordonné de ressources et de procédures sur lequel s'appuie une entreprise pour rendre compte aux organismes chargés du contrôle et du suivi de ses performances. Il constitue la base fondamentale des interactions entre administrations, associés, commissaires aux comptes (CAC) et l'entreprise. Voici, ci-après, quelques-unes de ses caractéristiques principales :

4.1. L'utilisation des informations et des connaissances comptables :

Les pratiques comptables se distinguent par la production et l'exploitation de données comptables. Ces dernières, issues de la comptabilité, constituent une matière première indispensable à l'élaboration de l'information comptable et financière et participent activement aux processus décisionnels. Les principales activités comptables incluent :

- L'identification des faits économiques et juridiques pertinents, leur évaluation en valeur monétaire, ainsi que leur enregistrement comptable ;
- La mise en œuvre de traitements visant à mémoriser, agréger, synthétiser et diffuser ces données.

4.2. La saisie et l'utilisation du matériel informatique :

L'avènement de l'informatique a profondément transformé l'élaboration des travaux comptables, tout en maintenant les concepts fondamentaux qui sous-tendent les méthodes traditionnelles d'organisation comptable. Aujourd'hui, la quasi-totalité des comptabilités est assurée par des moyens informatiques. Initialement, le passage du manuel à l'électronique se limitait à une simple transposition des méthodes anciennes. Cependant, avec le temps, l'intégration d'outils technologiques avancés (bases de données, réseaux, stations de travail, etc.) et l'augmentation des volumes d'informations ont conduit à une évolution significative des systèmes comptables. Ces transformations se manifestent de deux manières :

- **Dans son fonctionnement** : La manière dont les traitements comptables sont effectués a évolué, permettant des processus plus rapides et automatisés.
- **Dans son architecture** : La structure du système comptable et ses interrelations avec le reste du système d'information de l'entreprise, ainsi qu'avec les systèmes d'information des partenaires économiques, ont été redéfinies pour mieux répondre aux exigences actuelles de gestion de la performance globale.

4.3. L'avantage d'un progiciel comptable :

LAROUSSE, le dictionnaire Français, définit un progiciel est défini comme « un ensemble de programmes conçus pour être fournis aux différents utilisateurs en vue d'une même application ou d'une même fonction ». Autrement dit, un progiciel désigne un ensemble cohérent de logiciels destinés à être utilisés de manière autonome par de nombreux utilisateurs pour réaliser une application spécifique.

Un progiciel comptable regroupe ainsi une série de programmes informatiques permettant d'exécuter l'ensemble des tâches liées à la comptabilité, de la saisie des écritures à la production des états financiers et au calcul du bénéfice d'une entreprise sur une période donnée. Ce type de progiciel constitue aujourd'hui une solution de gestion indispensable pour les entreprises. Ses principaux avantages résident dans sa capacité à :

- **Définir le cadre comptable** en gérant un plan de comptes multiples, comprenant :
 - Les entités ;
 - Les journaux ;
 - Les comptes ;
 - Les écritures types.
- **Assurer la saisie des écritures**, qu'elles soient :
 - Courantes ;
 - Récurrentes ;
 - Simulées pour vérification.
- **Permettre l'édition et la consultation** de divers documents comptables, tels que :
 - Les comptes ;
 - La balance ;
 - Les journaux.
- **Gérer les procédures périodiques**, incluant :
 - La définition des exercices ;
 - L'ouverture des périodes ;
 - La clôture des périodes.
- **Offrir une gestion technique avancée**, avec des fonctionnalités comme :
 - La sauvegarde des données ;
 - La réorganisation des bases de données ;
 - L'interface automatique avec d'autres progiciels.

4.4. L'architecture des systèmes d'information comptable :

Le système d'information comptable se distingue par la diversité de ses architectures, telles que présentées ci-après :

« Architecture du Système d'Information Comptable = Architecture informatique + organisation comptable »⁸

De plus, le SIC est caractérisé par diverses architectures, comme l'illustre le tableau N°01 suivant :

Type du SIC	Architecture informatique	Organisation comptable	Taille de l'entreprise
Comptabilité autonome	Micro-ordinateur autonome Progiciel comptable	Saisie manuelle centralisée Axe réglementé	Petite
Comptabilité semi-intégrée	Mini-ordinateur, réseau local, applications fonctionnelles «interfacées»	Génération automatique des écritures comptables, axe réglementaire et axe gestion	Moyenne à grande
Comptabilité intégrée	Architecture client-serveur, applications «intégrées»	Saisie unique des événements	Grande à très grande

Source : Jean BONNEBOUCHE, Claude GRENIER, J-N MAZAT, « Système d'information comptable », Edition Foucher, Paris, 2001, Page 103.

D'après le tableau N°01 présenté ci-dessus :

- **Comptabilité générale autonome** : Destinée principalement aux petites entreprises, elle repose sur des données extraites d'autres applications sous forme de documents papier ou sur supports magnétiques. Les opérations complémentaires sont saisies directement à partir des pièces comptables, permettant ainsi au service comptable d'exercer un contrôle direct sur l'ensemble des données enregistrées.
- **Comptabilité semi-intégrée et intégrée** : Dans ces systèmes, la saisie ne se limite plus aux pièces de base mais se fait à partir d'événements réels, soit de manière automatique, soit par des intervenants qui, généralement, ne sont pas des comptables. Ce mode de fonctionnement, qui concerne les moyennes et grandes entreprises, permet à l'organisation comptable de générer automatiquement des écritures comptables.
- **Comptabilité intégrée** : Selon C. Grenier, J. Bonnebouche et J-N. Mazat (2001)⁹, il est difficile de distinguer clairement les modules comptables des modules opérationnels. En effet, les écritures comptables apparaissent comme un « sous-produit » des opérations traitées en amont, où la séparation entre la pièce justificative et son enregistrement comptable résulte d'un processus souvent long et complexe à appréhender.

⁸ Claude GRENIER, Jean BONNEBOUCHE et Jean-Noel MAZAT, « Système d'information comptable », Edition Foucher, Paris, 2001, Pages 102-103.

⁹ Jean BONNEBOUCHE, Claude GRENIER, Jean-Noël MAZAT, « Système d'information comptable », Edition Foucher, Paris, 2001, Page 103.

Section 2 : Évolution historique et fonctions stratégiques du système d'information comptable

Après avoir établi les fondements du système d'information comptable (SIC), cette section examine son évolution historique ainsi que ses fonctions opérationnelles. Nous retraçons brièvement la transition des premiers systèmes manuels, basés sur des registres papier, à l'ère de l'informatisation entamée dans les années 1960. Nous aborderons ensuite l'intégration des fonctions comptables dans les systèmes ERP des années 1990, avant de nous intéresser aux technologies modernes qui renforcent aujourd'hui la sécurité, la traçabilité et l'efficacité des SIC.

Dans la seconde partie, l'accent sera mis sur les fonctions du SIC. Ce système assure notamment :

- **Le support à la prise de décision**, en fournissant des données financières fiables et en temps réel ;
- **La conformité réglementaire**, en garantissant le respect des normes comptables et des exigences fiscales ;
- **L'optimisation des processus**, grâce à l'automatisation des tâches répétitives ;
- **La gestion des risques financiers**, en permettant une analyse détaillée des informations issues des opérations comptables.

Cette section vise à offrir une perspective synthétique sur l'évolution du SIC et à détailler ses fonctions essentielles, démontrant ainsi son rôle indispensable dans le suivi et l'amélioration des pratiques comptables au sein des entreprises modernes.

1. L'Évolution historique des Systèmes d'Information comptable :

Depuis l'Antiquité, la nécessité de gérer et d'organiser l'information financière a toujours constitué un enjeu crucial pour le développement économique. Le système d'information comptable (SIC) s'est progressivement transformé, passant d'outils rudimentaires à des solutions numériques sophistiquées, pour répondre aux besoins croissants de transparence, de contrôle et de prise de décision. Cette section retrace l'évolution du SIC à travers différentes époques – de la révolution médiévale à l'ère numérique – et examine ses fonctions, tant historiques qu'opérationnelles, dans un contexte d'innovation technologique constante.

1.1. Les origines antiques du système comptable :

Les premières traces de pratiques comptables remontent à l'Antiquité, lorsque les civilisations naissantes durent gérer des ressources dans un environnement économique rudimentaire.

- **Les Sumériens et la Mésopotamie :** Les Sumériens, habitants de l'ancienne cité d'Uruk (dans l'actuel Irak), utilisaient dès 3300 av. J.-C. des tablettes cunéiformes pour enregistrer les transactions commerciales et suivre les stocks, notamment les céréales. Ces enregistrements, gravés dans l'argile, permettaient de contrôler les ressources dans des économies reposant sur le troc et l'agriculture planifiée.¹⁰
- **Les pratiques en Égypte ancienne :** En parallèle, l'Égypte ancienne développait des systèmes d'enregistrement pour administrer les récoltes, les impôts et les biens royaux. Les hiéroglyphes et autres supports d'écriture utilisés dans les temples et les administrations témoignent d'une gestion centralisée des ressources, essentielle à l'organisation d'un État puissant et centralisé.¹¹
- **Les pratiques en Grèce et Rome :** Les Grecs et Romains ont développé des pratiques comptables rudimentaires, centrées sur l'enregistrement linéaire des recettes et dépenses, sans séparation des débits/crédits. Leurs comptes publics (ex. : inscriptions grecques) et privés (ex. : papyrus égyptiens) visaient avant tout à contrôler les flux financiers et prévenir les malversations, mais manquaient de systématisation. Ces méthodes, bien que limitées, reflètent une préoccupation ancienne pour la transparence – une notion reprise et perfectionnée bien plus tard, à l'ère médiévale et moderne.¹²

1.2. La Révolution Médiévale et l'impact de Luca Pacioli (1494 – 1850) :

L'évolution du SIC trouve une étape décisive au tournant de la Renaissance, marquée par la publication en 1494 du traité *Summa de arithmetica, geometria, de proportioni et de proportionalita* par Luca Pacioli, moine mathématicien italien. Ce traité a permis la codification de la comptabilité en partie double, un système révolutionnaire qui reste encore aujourd'hui à la base des pratiques comptables modernes. Pacioli a introduit trois registres essentiels qui structureront le processus comptable pendant près de quatre siècles :

- Le mémorial : un journal chronologique recensant toutes les opérations.
- Le grand livre : un recueil des comptes classés par nature, facilitant la répartition des informations par catégorie.
- Le livre des inventaires : un bilan périodique fournissant un état détaillé du patrimoine de l'entreprise.

¹⁰ CARMONA Salvador, EZZAMEL Mahmoud. (2007). *Accounting and accountability in ancient civilizations: Mesopotamia and ancient Egypt*. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 20(2), 177–209. <https://doi.org/10.1108/09513570710740993>

¹¹ CARMONA Salvador, EZZAMEL Mahmoud (2007).

¹² G.E.M. de Ste. Croix, “*Greek and Roman Accounting*,” in *Studies in the History of Accounting*, ed. A.C. Littleton and B.S. Yamey (London: Sweet & Maxwell, 1956), 14–74.

Ces outils ont permis non seulement de garantir l'exactitude des enregistrements comptables, mais aussi de détecter les erreurs et de prévenir la fraude. Comme le souligne Romney et Steinbart (2018)¹³, « l'instauration d'un tel système a marqué une avancée majeure en offrant une transparence accrue dans le suivi des transactions et en posant les bases d'un contrôle interne efficace ». Les pratiques de la Renaissance ont ainsi préparé le terrain pour des systèmes plus structurés, répondant aux besoins des économies en expansion et de la montée en puissance des échanges commerciaux en Europe.

Par ailleurs, l'utilisation de ces méthodes par les marchands vénitiens et autres acteurs économiques a permis une normalisation des pratiques comptables, ouvrant la voie à des standards qui perdureront et s'adapteront aux transformations ultérieures. La mise en place de ces systèmes manuels a établi les fondements de ce que nous appelons aujourd'hui le SIC, dont les principes de rigueur et de double enregistrement restent incontestables.

1.3. L'ère industrielle et mécanique (1850 – 1950) :

Avec l'avènement de la révolution industrielle, les entreprises ont vu leurs opérations s'intensifier, nécessitant une gestion plus rigoureuse des flux financiers, des stocks et des ressources humaines. La transition s'est amorcée par le passage d'un système manuel à des méthodes de traitement semi-mécaniques. Un exemple emblématique en est l'invention de la machine à cartes perforées par Herman Hollerith, développée initialement pour le recensement américain à la fin du XIXe siècle. Adaptée ultérieurement à des fins comptables, cette technologie permit dès les années 1920 de traiter un grand nombre de transactions en un temps réduit, accélérant ainsi l'automatisation des processus industriels.

Par exemple, le recensement américain de 1890 a joué un rôle pionnier dans le traitement mécanisé des données, grâce à l'utilisation de la machine à cartes perforées développée par Herman Hollerith. Comme le note Ceruzzi (2003) :

« Le Bureau du recensement a contribué à inaugurer le traitement moderne des données en 1890 en collaborant avec Herman Hollerith. »¹⁴

Quelques décennies plus tard, l'introduction du **système IBM System/360** en 1964 marque un tournant décisif dans le domaine du traitement de l'information en entreprise. Selon Ceruzzi, ce système a non seulement permis une normalisation de l'architecture informatique, mais a aussi « **redéfini l'industrie** », ¹⁵accélérant l'adoption massive de l'informatique de gestion à l'échelle mondiale.

Parallèlement, des entreprises de grande envergure telles que General Motors et DuPont ont commencé à développer des systèmes intégrés de contrôle budgétaire. Bien que relativement basiques par rapport aux normes actuelles, ces premiers systèmes permettaient déjà d'automatiser des tâches répétitives telles que la consolidation des données financières et le suivi des coûts de production, contribuant ainsi à une réduction significative des coûts

¹³ Marshal B. Romney, Paul John Steinbart. (2018). Accounting Information Systems. [14^e éd]. Page 245-246.

¹⁴ Paul E. CERUZZI (2003). A history of modern computing [2^e éd.], MIT Press, p. 26

¹⁵ Paul E. CERUZZI (2003), p. 101

opérationnels et à une meilleure visibilité sur les performances de l'entreprise. Selon Romney et Steinbart (2018) :

« Les premiers systèmes intégrés dans les grandes entreprises automatisaient des tâches répétitives telles que la consolidation des données financières et le suivi des coûts, réduisant ainsi de manière significative les coûts opérationnels et améliorant la visibilité des performances. »¹⁶

Ce passage vers une approche mécanisée a constitué une étape essentielle dans l'évolution des systèmes d'information comptable (SIC), préparant le terrain pour l'adoption ultérieure des technologies informatiques avancées et la mise en place de systèmes de gestion toujours plus sophistiqués.

1.4. La première informatisation :

L'avènement des ordinateurs centraux (mainframes) dans les années 1960 a transformé radicalement les pratiques comptables en permettant de centraliser et d'automatiser les processus de gestion. Le lancement de l'IBM System/360 en 1964 a marqué un tournant décisif dans ce domaine.

Parallèlement, l'informatisation s'est traduite par la transposition des méthodes manuelles en formats électroniques. Romney et Steinbart (2018) indiquent que « les premiers logiciels comptables automatisaient la saisie et la consolidation des données, réduisant ainsi considérablement les délais de traitement et minimisant les erreurs humaines »¹⁷.

Au cours des années 1970, l'apparition de solutions spécialisées telles que SAP R/1 (1973) et Peachtree (1978), ainsi que l'introduction du tableur électronique Visicalc (1979), a révolutionné l'interaction des professionnels avec les données comptables. Ces innovations ont posé les bases d'une automatisation accrue des processus comptables, ouvrant la voie à une transformation globale des systèmes d'information comptable.

1.5. L'ère des ERP et de l'intégration (1990 – 2010) :

Les années 1990 marquent l'arrivée des systèmes ERP (Enterprise Resource Planning), une innovation qui intègre de manière cohérente l'ensemble des fonctions de l'entreprise. Le lancement de SAP R/3 en 1992, par exemple, a permis de centraliser les modules comptables et les autres processus métiers dans une base de données unique. Cette intégration a transformé les pratiques en réduisant considérablement les délais de clôture – passant d'une procédure longue et fragmentée à une clôture en quelques jours seulement – et en renforçant la traçabilité ainsi que la qualité du reporting financier.

Parallèlement, l'adoption des normes comptables internationales, telles que les IFRS instaurées en 2001, a renforcé la rigueur des pratiques comptables en imposant des exigences strictes en matière de traçabilité et de reporting. De plus, les systèmes ERP facilitent une communication fluide entre les divers départements, offrant ainsi aux dirigeants une vision intégrée et en temps

¹⁶ Marshal B. Romney, Paul John Steinbart (2018), p. 198

¹⁷ Marshal B. Romney, Paul John Steinbart (2018), p. 198

réel des performances globales de l'entreprise, et leur permettant de prendre des décisions éclairées.

1.6. L'ère numérique (2010 – Présent) :

L'ère numérique a apporté des transformations radicales aux systèmes d'information comptable (SIC), en redéfinissant le paysage comptable et en offrant aux entreprises une flexibilité et une réactivité sans précédent.

- **Cloud computing** : L'adoption de solutions basées sur le cloud, telles que QuickBooks Online ou Xero, a profondément transformé la gestion comptable. Ces solutions SaaS (Software as a Service) permettent aux entreprises d'accéder à leurs données financières en temps réel, depuis n'importe quel lieu et sur divers appareils. Romney et Steinbart (2018) soulignent que : « Le cloud computing tire parti de la large bande passante des réseaux mondiaux de télécommunication modernes pour permettre aux employés d'accéder à distance, via un navigateur, à des logiciels (Software as a Service), à des dispositifs de stockage de données (Storage as a Service), à du matériel (Infrastructure as a Service), et à des environnements applicatifs complets (Platform as a Service). Cette configuration est appelée "cloud privé", "cloud public" ou "cloud hybride" selon que les ressources accessibles à distance sont entièrement détenues par l'organisation, par un tiers, ou par un mélange des deux, respectivement. Le cloud computing peut potentiellement générer des économies de coûts significatives. »¹⁸
- **Blockchain** : La technologie blockchain, grâce à son registre décentralisé et immuable, apporte une nouvelle dimension en matière de transparence et de sécurité des transactions comptables. Tapscott & Tapscott (2016) expliquent que : « Les objectifs généraux de la conception des contrats intelligents sont de satisfaire les conditions contractuelles courantes (comme les modalités de paiement, les privilèges, la confidentialité, et même l'exécution), de minimiser les exceptions, qu'elles soient malveillantes ou accidentelles, et de réduire le besoin d'intermédiaires de confiance. Les objectifs économiques associés incluent la réduction des pertes dues à la fraude, des coûts d'arbitrage et d'exécution, ainsi que d'autres coûts de transaction. »¹⁹
- **Intelligence artificielle** : Les outils d'intelligence artificielle (IA) et de machine learning pourraient révolutionner également le secteur comptable actuel en Algérie en automatisant l'analyse des données et en améliorant la détection des anomalies.
- **Analyse prédictive et Business intelligence** : l'intégration d'outils de Business Intelligence (BI) tels que Power BI et Tableau offre aux entreprises la possibilité de générer des prévisions financières précises et de réaliser des analyses en temps réel. L'adoption d'outils BI dans les SIC améliore significativement la précision des budgets et des prévisions, permettant aux dirigeants d'ajuster leurs stratégies en fonction des évolutions du marché.

¹⁸ Marshal B. Romney, Paul John Steinbart (2018), p. 284

¹⁹ D. Tapscott & A. Tapscott (2016), Blockchain revolution [1^e éd.], Portfolio, p.102.

Ces avancées témoignent d'une transition vers des SIC plus dynamiques, interconnectés et intelligents, capables de répondre aux exigences actuelles en matière de sécurité, de transparence et de performance opérationnelle.

L'évolution des systèmes d'information comptable, depuis les premiers registres manuels de la Renaissance jusqu'aux solutions numériques avancées d'aujourd'hui, illustre une progression continue vers une meilleure intégration, une automatisation accrue et une plus grande réactivité. Chaque étape de cette évolution a répondu à des besoins spécifiques, qu'il s'agisse de renforcer la rigueur comptable, d'optimiser les processus internes ou d'assurer la conformité réglementaire.

Grâce à des technologies telles que le cloud computing, la blockchain, l'intelligence artificielle et les outils de Business Intelligence, le SIC moderne joue un rôle stratégique en fournissant des informations fiables et en temps réel. Ces systèmes permettent aux entreprises non seulement de gérer efficacement leurs opérations financières, mais aussi d'améliorer leur compétitivité dans un environnement économique en perpétuelle mutation.

L'histoire des SIC est le reflet d'une adaptation continue aux innovations technologiques et aux exigences croissantes de la gestion moderne. En combinant les leçons du passé avec les avancées du présent, les entreprises sont mieux équipées pour relever les défis de demain, en tirant parti d'un système d'information comptable qui reste au cœur de leur stratégie de performance et de contrôle.

2. Fonctions stratégiques du Système d'information comptable :

Dans cette seconde partie, nous examinons les fonctions stratégiques du système d'information comptable (SIC) et leur rôle essentiel dans la performance globale des entreprises modernes. Ces fonctions vont bien au-delà du simple traitement des transactions : elles soutiennent la prise de décision, assurent la conformité réglementaire, optimisent les processus internes, gèrent les risques financiers, facilitent la communication interne et offrent des perspectives d'innovation continue. Parmi les fonctions stratégiques du SIC on compte :

➤ Support à la prise de décision :

Le système d'information comptable (SIC) fournit aux dirigeants des informations financières fiables, actualisées et détaillées, leur permettant de prendre des décisions éclairées. Il offre une vision d'ensemble en temps réel, indispensable pour identifier rapidement les opportunités ainsi que les menaces du marché. Cette capacité à centraliser, traiter et analyser des données complexes s'avère essentielle dans un environnement économique caractérisé par une évolution constante.

➤ Conformité réglementaire et reporting :

La conformité aux normes comptables et aux obligations fiscales constitue l'une des fonctions essentielles du système d'information comptable (SIC). La mise en œuvre de dispositifs robustes permet aux entreprises de produire des états financiers en adéquation

avec les normes comptables internationales, assurant ainsi une transparence et une traçabilité accrues. Ce dispositif ne garantit pas seulement le respect des exigences réglementaires, mais contribue également à renforcer la confiance des investisseurs ainsi que celle des autorités de régulation.

➤ **Optimisation des processus et réduction des coûts :**

L'automatisation des tâches répétitives telles que la saisie, la consolidation et l'analyse des données financières permet une réduction significative des coûts opérationnels. En rationalisant les processus comptables, elle contribue également à la diminution des délais de traitement et à l'élimination des erreurs humaines, ce qui améliore l'efficacité globale de l'organisation. En libérant des ressources, le système d'information comptable (SIC) permet aux entreprises de recentrer leurs efforts sur des activités à plus forte valeur ajoutée.

➤ **Gestion des risques financiers :**

La détection précoce des anomalies ainsi que la surveillance continue des transactions constituent des éléments clés dans la prévention de la fraude et la gestion des risques financiers. L'intégration d'outils d'analyse avancés au sein des systèmes d'information comptable (SIC) permet d'identifier rapidement des schémas atypiques ou suspects, favorisant ainsi une approche proactive en matière de contrôle des risques. Cette capacité à anticiper et à corriger les dysfonctionnements contribue au renforcement du contrôle interne et à la préservation de la stabilité financière de l'entreprise.

➤ **Communication interne et transparence :**

Une communication fluide et transparente est indispensable à une prise de décision collective efficace. Les systèmes d'information comptable (SIC) facilitent la circulation de l'information entre les différents départements de l'entreprise, garantissant ainsi que l'ensemble des acteurs disposent de données actualisées et homogènes pour orienter leurs actions. Ce partage structuré de l'information renforce la cohésion interne et permet une coordination optimale des efforts stratégiques.

➤ **Perspectives d'avenir et intégration technologique :**

Les avancées technologiques récentes, telles que le cloud computing, la blockchain et l'intelligence artificielle, viennent renforcer et élargir les capacités des systèmes d'information comptable (SIC). La blockchain, en particulier, offre une traçabilité renforcée et une sécurité accrue des transactions, constituant ainsi un levier efficace dans la lutte contre la fraude. Par ailleurs, les solutions basées sur le cloud permettent une mise à jour continue, une gestion plus agile des systèmes et une réduction significative des coûts d'infrastructure. L'intégration de ces technologies au sein des SIC favorise une gestion des données plus dynamique, sécurisée et flexible, adaptée aux exigences d'un environnement numérique en constante évolution.

Les fonctions stratégiques du SIC ne se limitent pas à la simple gestion comptable, elles constituent un véritable levier de transformation organisationnelle. En fournissant des données financières précises et actualisées, le SIC permet aux dirigeants d'anticiper les évolutions du

marché et de prendre des décisions éclairées. Cette capacité d'analyse instantanée, associée à une automatisation accrue des processus, favorise l'optimisation des opérations et la réduction des coûts, tout en améliorant la qualité du reporting financier.

Par ailleurs, l'intégration rigoureuse des normes comptables et des exigences réglementaires garantit une transparence qui rassure aussi bien les investisseurs que les autorités de contrôle. La traçabilité des informations financières, essentielle pour la prévention des fraudes, est renforcée par l'utilisation d'outils d'analyse avancés qui détectent rapidement les anomalies.

L'essor des technologies émergentes, telles que le cloud computing, la blockchain et l'intelligence artificielle, représente une évolution majeure. Ces technologies redéfinissent les capacités du SIC en offrant une flexibilité et une sécurité accrues. Par exemple, le cloud computing permet une gestion agile des données avec des mises à jour en continu, tandis que la blockchain garantit l'intégrité de chaque transaction. Ces innovations transforment le SIC en une plateforme de transformation numérique, capable d'améliorer la coordination entre les différents services de l'entreprise.

Ainsi, loin d'être perçu comme un simple outil de tenue de comptes, le système d'information comptable s'impose aujourd'hui comme une composante centrale de la stratégie globale des entreprises. Il catalyse l'innovation en facilitant l'intégration de données provenant de sources variées et en permettant une vision unifiée et interdisciplinaire des performances organisationnelles. La maîtrise des fonctions stratégiques du SIC est donc indispensable pour naviguer avec succès dans un environnement économique complexe et en perpétuelle mutation.

Le SIC moderne, en combinant des fonctions de support décisionnel, de conformité, d'optimisation des processus et de gestion des risques, se présente comme un outil essentiel de compétitivité. Sa capacité à intégrer des technologies de pointe ouvre de nouvelles perspectives pour renforcer l'efficacité opérationnelle et la réactivité des entreprises, faisant de lui un pilier stratégique dans l'ère de la transformation numérique.

Section 3 : Processus comptables clés gérés par le SIC (tenue des comptes, reporting financier, contrôle des coûts)

Cette section se propose d'examiner en profondeur les processus comptables essentiels gérés par le système d'information comptable (SIC). Ces processus – la tenue de comptes, le reporting financier et le contrôle des coûts – sont au cœur de la fiabilité et de la transparence de l'information financière d'une entreprise. Ils jouent un rôle stratégique dans la prise de décision, la conformité aux normes, la maîtrise des coûts et la gestion proactive des risques.

1. Tenue des comptes :

La tenue de comptes constitue le fondement de toute gestion financière rigoureuse, reposant sur l'enregistrement systématique et chronologique de l'ensemble des transactions de l'entreprise. Le processus d'enregistrement, de classification et de synthèse des opérations économiques permet la production d'états financiers fidèles à la réalité économique de l'entité.

Ce processus s'appuie largement sur l'automatisation de la saisie des données, qui contribue à réduire significativement les erreurs humaines tout en facilitant la réconciliation des comptes. L'automatisation dans la tenue comptable permet l'intégration harmonieuse de diverses sources d'information ainsi que la mise en œuvre de contrôles systématiques, garantissant ainsi l'intégrité et la fiabilité des données financières.

Par ailleurs, l'utilisation de logiciels spécialisés favorise la consolidation des informations financières, offrant une vision globale et cohérente qui permet de détecter rapidement d'éventuelles anomalies. Ce dispositif est essentiel afin que la comptabilité joue un rôle central et structurant au sein des systèmes d'information comptable (SIC).

2. Reporting financier :

Le reporting financier désigne le processus de production régulière d'états financiers à l'attention des parties prenantes internes et externes. Les systèmes d'information comptable (SIC) jouent un rôle central dans ce processus, en transformant les données brutes en rapports financiers clairs, structurés et accessibles, fournissant ainsi une vision d'ensemble en temps réel de la performance économique de l'entreprise.

Ce reporting se matérialise notamment à travers l'élaboration du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie, qui permettent une évaluation précise de la situation financière et de la rentabilité de l'organisation. L'exactitude et la rigueur de ces rapports sont essentielles

pour garantir la conformité réglementaire et répondre aux exigences des normes comptables internationales, telles que les International Financial Reporting Standards (IFRS). La production d'états financiers conformes à ces normes contribue à instaurer un climat de confiance auprès des investisseurs, des partenaires financiers et des autorités de régulation, tout en assurant une transparence accrue des activités de l'entreprise.

En outre, l'intégration d'outils de Business Intelligence au sein des SIC permet aux décideurs d'accéder à des tableaux de bord interactifs et dynamiques, facilitant l'interprétation des données financières et le suivi des indicateurs clés de performance. Cette dimension analytique renforce la capacité des organisations à piloter leur performance de manière agile et éclairée.

3. Contrôle des coûts :

Le contrôle des coûts constitue une fonction stratégique essentielle visant à surveiller, maîtriser et optimiser les dépenses de l'entreprise afin d'accroître son efficacité opérationnelle. Cette démarche repose sur une analyse approfondie des coûts de production et des charges d'exploitation, permettant une comparaison rigoureuse entre les prévisions budgétaires et les résultats réels.

Les premiers systèmes d'information intégrés déployés au sein des grandes entreprises ont permis d'automatiser des tâches complexes telles que la consolidation des données financières et le suivi des coûts, réduisant significativement les charges opérationnelles tout en renforçant la transparence et la visibilité sur la performance financière.

Grâce à cette automatisation, les systèmes d'information comptable (SIC) facilitent non seulement la détection rapide des écarts budgétaires, mais aussi la mise en œuvre de mesures correctives en temps opportun. Les outils de contrôle des coûts intégrés aux SIC offrent une analyse en temps réel des indicateurs de performance économique, favorisant ainsi l'identification des inefficiences et l'optimisation de l'allocation des ressources. Cette approche contribue à une gestion financière proactive et fondée sur des données fiables.

La tenue de comptes, le reporting financier et le contrôle des coûts forment un ensemble de processus interdépendants qui garantissent la fiabilité et la transparence des informations financières. Ces fonctions permettent aux entreprises de répondre efficacement aux exigences réglementaires, d'optimiser leurs opérations et de soutenir la prise de décision stratégique. Le SIC, en automatisant l'enregistrement et l'analyse des données, joue un rôle central dans la réduction des délais de traitement et des erreurs, tout en offrant une vision globale et intégrée des performances économiques. Grâce à cette approche, les entreprises bénéficient d'une meilleure maîtrise de leurs coûts, d'une conformité renforcée et d'une capacité accrue à anticiper les évolutions du marché. En fin de compte, l'intégration harmonieuse de ces processus constitue un pilier indispensable de la stratégie d'entreprise, permettant de transformer les données comptables en outils de gestion et d'analyse qui stimulent la compétitivité et l'innovation dans un environnement en perpétuelle mutation.

En réponse à la question centrale « Comment les systèmes d'information comptables contribuent-ils à la fiabilité et à l'efficacité de la gestion financière des entreprises ? », il apparaît clairement que ces systèmes jouent un rôle déterminant dans l'organisation et l'analyse de l'information financière. Les SIC transforment des opérations économiques complexes en données structurées et exploitables, permettant ainsi aux entreprises de disposer d'une vision claire et précise de leur situation financière. Ce rôle est essentiel pour prendre des décisions éclairées, tant au niveau de la stratégie globale que dans la gestion quotidienne.

L'évolution historique du SIC, depuis les premières pratiques de l'Antiquité jusqu'aux technologies numériques modernes, démontre une progression constante vers une meilleure intégration et une automatisation accrue des processus comptables. Cette évolution a permis de renforcer la rigueur des enregistrements, de réduire les délais de traitement et d'optimiser l'utilisation des ressources, garantissant ainsi la fiabilité des informations financières. En outre, la capacité des SIC à centraliser et à consolider des données provenant de divers processus contribue à une transparence totale, indispensable pour répondre aux exigences réglementaires et aux besoins des parties prenantes.

Ainsi, les systèmes d'information comptables se révèlent être des outils stratégiques qui soutiennent non seulement la gestion financière, mais qui favorisent également une meilleure réactivité face aux fluctuations du marché. Leur impact se mesure à la fois en termes d'efficacité opérationnelle et de capacité à générer des rapports financiers fiables qui renforcent la confiance des décideurs et des investisseurs. Ce chapitre a ainsi démontré que, par l'intégration de technologies avancées et l'automatisation des processus clés, les SIC constituent un pilier essentiel pour garantir une gestion financière performante et adaptée aux défis d'un environnement économique en constante mutation.

Chapitre 2 – SIC et optimisation de la performance financière

Chapitre 2 – SIC et optimisation de la performance financière

Dans un environnement économique où la compétitivité se joue sur la capacité des entreprises à piloter finement leurs résultats, l'information financière constitue un actif stratégique majeur. Alors que le premier chapitre a posé les fondements du système d'information comptable (SIC) — ses origines historiques, ses caractéristiques techniques et ses fonctions opérationnelles — ce deuxième chapitre s'attache à démontrer en quoi et comment le SIC devient un levier d'optimisation de la performance financière.

Au cœur de cette démarche, trois questions essentielles guideront notre propos :

- Qu'entend-on précisément par "performance financière" et quels indicateurs permettent de la mesurer ?
- De quelle manière le SIC améliore-t-il la traçabilité et la transparence des données financières, prérequis indispensables à toute analyse fiable ?
- Comment la mise en place d'un SIC influence-t-elle concrètement les principaux ratios et comptes comptables, et, au final, la santé financière de l'entreprise ?

Pour répondre à ces interrogations, nous structurerons ce chapitre en trois sections complémentaires :

- 1. Généralités sur la performance financière :** Nous préciserons d'abord la notion de performance financière telle que nous l'entendons ici : non pas sous sa forme généraliste (rentabilité, solvabilité, efficacité, etc.), mais limitée aux indicateurs réellement mobilisés dans notre étude. Nous définirons et expliquerons donc le Fonds de Roulement Net Global (FRNG), le Besoin en Fonds de Roulement (BFR), la Trésorerie Nette (TN), le Délai Moyen de Recouvrement des Créances Clients (DMRC) et le Délai Moyen de Paiement des Fournisseurs (DMPF). Nous introduirons également la logique d'observation de trois comptes clés – c/63 (charges de personnel), c/657 (charges exceptionnelles d'écart de stock négatifs) et c/757 (produits exceptionnels d'écart de stock positifs) – qui serviront, dans le chapitre pratique, de baromètres de la qualité du SIC. Cette mise au point méthodologique vise à poser un cadre d'analyse précis, conforme aux ressources et aux besoins concrets de l'entreprise étudiée.
- 2. Amélioration de la traçabilité et de la transparence des données financières :** La fiabilité d'un ratio ou d'un indicateur ne saurait être dissociée de la qualité des données sous-jacentes. Or, avant l'avènement des SIC modernes, nombre d'entreprises subissaient des délais de clôture longs, des réconciliations manuelles fastidieuses et des risques d'erreurs ou de fraudes importants. Nous détaillerons comment le SIC, par l'automatisation de la saisie, la mise en place de contrôles pré- et post-saisie, l'historisation fine des opérations et la génération instantanée de journaux d'audit, renforce simultanément la traçabilité, la cohérence et la transparence des informations comptables. Les gains se mesurent en réduction du temps de clôture, en diminution des écritures de correction et en amélioration de la confiance accordée aux états financiers.

3. **Le rapport entre le SIC et la performance financière** : À partir de bases désormais fiables, nous analyserons l'impact direct et indirect du SIC sur les indicateurs retenus. Concrètement, nous verrons comment :

- L'accès en temps réel aux données comptables et la génération instantanée de tableaux de bord (FRNG, BFR, TN, DMRC, DMPF) permettent de surveiller et d'ajuster en continu les cycles de financement et de trésorerie ;
- La réduction des écarts d'inventaire (comptes c/657 et c/757) se traduit par une maîtrise renforcée du BFR et par un effet de levier sur la trésorerie ;
- L'optimisation des processus RH et paie (compte c/63) diminue les coûts de personnel et améliore la visibilité sur les charges d'exploitation ;
- Enfin, le SIC contribue à la réduction des pénalités liées aux retards de déclaration et à la rationalisation des relances clients, ce qui pèse positivement sur la trésorerie nette et la rentabilité globale. Nous soulignerons également les gains d'efficience indirects (délestage des tâches manuelles ; réaffectation des ressources comptables vers des activités d'analyse et de pilotage) qui, à terme, renforcent la capacité de négociation vis-à-vis des partenaires financiers et supportent la décision stratégique.

Au terme de ce chapitre, il s'agira non seulement de comprendre les mécanismes par lesquels le SIC soutient la performance, mais aussi de disposer d'un référentiel concret d'indicateurs et de comptes à suivre avant et après son déploiement. Grâce à cette double approche — méthodologique et opérationnelle — vous serez en mesure d'évaluer de manière rigoureuse la valeur ajoutée apportée par le SIC dans le pilotage financier de l'entreprise. En croisant l'analyse de ratios clés, l'étude des processus de traçabilité et l'observation des effets induits sur les flux de trésorerie et la rentabilité, ce chapitre fournira un cadre d'évaluation robuste, indispensable pour tout dirigeant ou analyste souhaitant tirer le meilleur parti des technologies comptables modernes dans un contexte d'exigence croissante et de transformations numériques permanentes. Ainsi préparés, nous nous apprêtons à explorer, dans la première section, les fondements mêmes de la performance financière et les repères chiffrés sur lesquels s'appuiera l'optimisation permise par les systèmes d'information comptables.

Section 1 : Généralités sur la performance financière

Dans un contexte où la création de valeur et la maîtrise des risques sont devenues des impératifs stratégiques, la **performance financière** se définit comme l'aptitude durable d'une entreprise à générer un résultat satisfaisant tout en préservant son équilibre économique et son potentiel de développement futur. Bien au-delà de la seule mesure de la rentabilité, elle englobe la **solidité structurelle**, la **liquidité à court terme** et l'**efficience** du cycle d'exploitation. Cette vision holistique s'impose d'autant plus avec l'émergence des SIC modernes, dont l'objectif est précisément de fournir aux décideurs des informations fiables et actualisées.

1. Indicateur clés de structure et de cycle d'exploitation :

1.1. Structure financière – FRNG et Trésorerie Nette :

1.1.1. Fonds de Roulement Net Global (FRNG) :

Le FRNG traduit la capacité de l'entreprise à financer ses besoins de moyen et long terme sans recourir systématiquement aux dettes de court terme. Formulé ainsi :

$$\text{FRNG} = (\text{Capitaux propres} + \text{Provisions à LT} + \text{Dettes financières}) - \text{Actif immobilisé brut}$$

D'où :

- Capitaux propres + Provisions à LT + Dettes financières : Ressources Stables.
- Actif immobilisé brut : Emplois Stables.

Un FRNG positif signifie que l'entreprise dispose d'une marge de manœuvre financière lui permettant de couvrir son cycle d'exploitation. Un FRNG négatif, au contraire, met en évidence un déséquilibre structurel susceptible de fragiliser sa solvabilité.

1.1.2. Trésorerie Nette (TN) :

La TN mesure la liquidité immédiate en comparant les ressources disponibles et les concours bancaires courants :

$$\text{TN} = \text{Disponibilités (caisse, comptes bancaires)} - \text{Découverts et concours bancaires}$$

D'où :

- Disponibilités (caisse, comptes bancaires) : Trésorerie Active.
- Découverts et concours bancaires : Trésorerie Passive.

Nous pouvons le calculer également suivant cette formule :

$$\text{TN} = \text{FRNG} - \text{Besoin de Fonds de Roulement (BFR)}$$

Une TN **positive** traduit une aisance à honorer ses engagements à brève échéance sans recourir à de nouveaux financements, une TN **durablement négative** révèle une tension de trésorerie qui peut déboucher sur des difficultés opérationnelles.

1.2. Cycle d'exploitation – Besoin de Fonds de Roulement (BFR) :

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) correspond à l'investissement nécessaire pour couvrir l'écart entre les décalages de paiement clients et fournisseurs ainsi que la gestion des stocks :

$$\text{BFR} = \text{Actif circulant hors trésorerie active} - \text{Passif circulant hors trésorerie passive}$$

Nous pouvons également le calculer suivant cette formule :

$$\text{BFR} = \text{FRNG} - \text{TN}$$

Un BFR **élevé** signale un cycle d'exploitation exigeant des ressources financières importantes, alors qu'un BFR **faible** — voire **négatif** — est synonyme de maîtrise du cycle d'exploitation et de moindre dépendance aux financements externes.

1.3. Délais de Rotation – DMRC et DMPF :

1.3.1. Délais Moyen de Recouvrement des Créances clients (DMRC) :

Le DMRC calcule en jours la durée moyenne de transformation des ventes HT en trésorerie :

$$\text{DMRC} = \frac{\text{Moyenne des créances clients}}{\text{Chiffre d'affaires HT}} \times 360$$

D'où :

$$\text{Moyenne des créances clients} = \frac{\text{Solde client de début de période} + \text{Solde clients de fin de période}}{2}$$

Un DMRC court limite l'exposition au risque client et réduit le BFR. À l'inverse, un DMRC long peut traduire des procédures de relance inefficaces ou des négociations commerciales trop laxistes.

1.3.2. Délais Moyen de Paiement des Fournisseurs (DMPF) :

Le DMPF mesure la durée moyenne de règlement des Achats HT :

$$\text{DMPF} = \frac{\text{Moyenne des dettes fournisseurs}}{\text{Achats consommés HT}} \times 360$$

D'où :

Moyenne des dettes fournisseurs =

$$\frac{\text{Solde client de début de période} + \text{Solde clients de fin de période}}{2}$$

Négocier des délais de paiement raisonnablement longs sans pénalités améliore la trésorerie. Toutefois, un DMPF trop étendu peut détériorer les relations fournisseurs et conduire à des surcoûts.

2. Suivi de quelques comptes comptables révélateurs :

Au-delà des ratios classiques, l'analyse de l'évolution de comptes comptables spécifiques constitue une autre porte d'entrée vers l'évaluation de la performance financière sous l'angle du SIC. Trois comptes sensibles sont ici considérés :

- **C/63 – Charges du personnel** : Poste directement impacté par la gestion RH et la paie. Une baisse significative de ce poste peut indiquer une rationalisation des effectifs ou une automatisation des processus via le module Paie/GRH du SIC.
- **C/657 – Charges exceptionnelles (écarts négatifs de stock)** : Ce compte inclut notamment les écarts d'inventaire négatifs non justifiés. Sa diminution traduit une amélioration des processus de contrôle de stock, souvent liée à une meilleure traçabilité dans le module logistique du SIC.
- **c/757 – Produits exceptionnels (écarts positifs de stock)** : Symétrique du précédent, bien qu'il soit un compte de produit et qu'il contribue à la génération d'un résultat positif, mais Leur modération suggère un enregistrement plus fiable et moins fluctuant des mouvements de stock.

L'observation conjointe des ratios structurels et de ces comptes permet d'objectiver les effets potentiels du SIC sur les résultats et sur les pratiques de gestion. Elle établit ainsi un socle méthodologique pour analyser, dans les sections suivantes, le rôle du SIC comme levier d'amélioration continue de la performance financière.

Section 2 : Amélioration de la traçabilité et de la transparence des données financières

Dans toute organisation, la qualité du pilotage financier repose avant tout sur la **fiabilité**, la **cohérence** et la **lisibilité** de l'information comptable. Depuis l'émergence des Systèmes d'Information Comptable (SIC), les méthodes traditionnelles—basées sur des flux papier et des saisies manuelles—ont cédé la place à des dispositifs informatisés offrant **traçabilité** et **transparence** renforcées. Cette évolution théorique peut être appréhendée selon quatre axes principaux :

- Structuration et normalisation de la saisie des données ;
- Contrôles automatiques et workflows ;
- Historisation et piste d'audit ;
- Tableaux de bord et production de rapports.

Chacun de ces mécanismes concourt à réduire les erreurs, prévenir les fraudes et garantir une information exploitable en continu.

1. Structuration et normalisation de la saisie des données :

Dès l'origine, l'un des objectifs majeurs du SIC a été de standardiser les processus de saisie et de minimiser l'intervention humaine subjective.

- **Formulaires à contraintes** : SIC impose des formats et des validations sur chaque champ saisi (numéro de compte, date, montant, etc.), évitant ainsi les écritures incomplètes ou hors norme.
- **Catalogues et référentiels partagés** : En centralisant les plans de comptes, les tiers (clients, fournisseurs) et les centres de coûts dans des référentiels uniques, le SIC prévient les divergences liées à des codifications disparates.
- **Saisie guidée** : Des assistants interactifs orientent l'utilisateur, par exemple en proposant des **écritures type** pour des opérations récurrentes (amortissements, charges de personnel), ce qui accélère la saisie et homogénéise les enregistrements.

Cette normalisation constitue la base d'une **traçabilité fiable**, car chaque donnée impute à un processus défini et documenté.

2. Contrôles automatique et workflows :

Au-delà de la saisie, le SIC embrasse le concept de **contrôle préventif** pour intercepter les anomalies avant leur enregistrement définitif.

- **Règles de validation** : Le système applique automatiquement des règles arithmétiques (équilibre débit/crédit), logiques (cohérence entre dates de factures et dates d'échéance) et contextuelles (plafonds autorisés).
- **Alertes et notifications** : En cas de non-respect de ces règles, des messages d'alerte sont générés en temps réel, invitant l'opérateur à corriger ou à justifier l'écart.
- **Workflows de validation** :

Les écritures sensibles sont soumises à une **validation multi-niveaux** :

- Saisie par l'opérateur ;
- Contrôle par le responsable de service ;
- Approbation finale par la direction financière.

À chaque étape, le SIC enregistre la décision et la date, garantissant une chaîne de responsabilité transparente.

Ce mécanisme permet non seulement de prévenir les erreurs involontaires, mais aussi de limiter les **tentatives de fraude interne**, par exemple en détectant des montants inhabituels ou des comptes détournés.

3. Historisation et piste d'audit :

La **piste d'audit** est l'une des avancées les plus significatives offertes par le SIC pour la **traçabilité complète** des opérations.

- **Horodatage systématique** : Toute création, modification ou suppression d'écriture est automatiquement marquée par la date, l'heure et l'identité de l'utilisateur.
- **Motifs de modification** : Lors de chaque ajustement, l'utilisateur doit renseigner une justification libre ou sélectionnée, ce qui renforce la transparence et facilite la relecture des corrections.
- **Journaux d'audit** : Un module dédié permet de consulter l'ensemble des opérations historiques, avec des filtres par période, par utilisateur ou par type de compte.
- **Archivage immuable** : Les données anciennes sont archivées dans un format non modifiable, assurant une conservation conforme aux obligations légales.

Ainsi, en cas de contrôle externe (commissaire aux comptes, fiscalité), l'ensemble du fil d'Ariane des écritures est immédiatement accessible, réduisant considérablement les délais de justification.

4. Tableaux de bord et production de rapports :

Enfin, la **transparence** est amplifiée par la capacité du SIC à générer des informations synthétiques et visuelles :

- **États financiers instantanés** : Bilans et comptes de résultat sont produits à la volée, sans nécessiter de manipulations manuelles ni d'extractions multiples.
- **Tableaux de bord paramétrables** : Chaque utilisateur peut configurer son propre cockpit : indicateurs financiers, alertes de dépassement de seuils, graphiques d'évolution mensuelle.
- **Exports et partages** : Rapports PDF/Excel et accès web / mobiles assurent la diffusion rapide des informations aux décideurs et aux partenaires externes, tout en préservant l'intégrité des données sources.

Ces fonctionnalités facilitent la prise de décision et garantissent que tous les acteurs travaillent sur une base unique et actualisée, condition indispensable à la performance financière.

L'amélioration de la traçabilité et de la transparence des données comptables repose sur une architecture cohérente, articulant plusieurs leviers complémentaires. D'abord, la standardisation des procédures et la saisie encadrée permettent de réduire les erreurs humaines et d'uniformiser le traitement de l'information à tous les niveaux. Ensuite, l'automatisation des contrôles, qu'ils soient préventifs ou correctifs, renforce la fiabilité des enregistrements tout en accélérant les délais de clôture. Parallèlement, l'historisation sécurisée des opérations garantit une conservation fidèle et chronologique des données, indispensable pour les vérifications ultérieures. Enfin, les fonctions de reporting intégrées offrent aux utilisateurs une visibilité immédiate sur les flux et les écarts, facilitant les prises de décision éclairées.

En intégrant ces différentes composantes, le système d'information comptable ne se limite plus à un rôle passif d'enregistrement, mais devient un vecteur actif de sécurisation, de transparence et de pilotage. Ces apports structurels constituent un socle indispensable à toute démarche d'optimisation financière, en assurant que les analyses reposent sur une base d'informations fiable, exhaustive et traçable.

Section 3 : Le rapport entre le SIC et la performance financière

Dans cette troisième section, nous examinons de manière approfondie les nombreux liens, tant directs qu'indirects, qui unissent le Système d'Information Comptable (SIC) à la performance financière de l'entreprise. Sans se limiter à l'automatisation de simples traitements, le SIC agit comme un véritable catalyseur de transformation : il renforce la fiabilité des données, accélère leur circulation, structure les processus décisionnels et génère des effets en cascade sur la rentabilité, la liquidité et la solvabilité.

Pour structurer notre propos, nous aborderons successivement :

- Impacts directs du SIC sur les indicateurs de structure (FRNG, TN, BFR) ;
- Optimisation du cycle d'exploitation par le SIC ;
- Les gains de productivité et de contrôle interne ;
- L'appui à la gouvernance et à la prise de décision stratégique ;
- Les perspectives offertes par l'évolution technologique et la montée en puissance de l'analyse prédictive.

1. Impacts directs du SIC sur les indicateurs de structure :

1.1. Fonds de Roulement Net Global (FRNG) :

Le SIC influe immédiatement sur la constitution et la qualité du FRNG en assurant un meilleur suivi des ressources stables et des emplois durables.

- **Consolidation des engagements à long terme** : grâce à un module dédié aux dettes financières, le SIC permet de tracer en temps réel les échéances de crédit, les emprunts obligataires ou les leasings, et d'enregistrer automatiquement les dotations aux amortissements. Cette fiabilité de l'information évite les sous- ou surévaluations du passif à long terme, essentielle pour un FRNG positif et pérenne.
- **Optimisation de l'immobilisation** : le module immobilisation, en intégrant un plan d'amortissement paramétrable, garantit le suivi exact des valeurs brutes et nettes des actifs non courants. Il réduit les écarts entre valeur comptable et valeur économique, ce qui stabilise la composante « emplois stables » du bilan.
- **Réduction des écarts de reporting** : la génération automatique de la balance générale et du grand livre empêche les oublis d'écritures ou les rattachements de charges incorrects, assurant un solde FRNG plus fiable dès la clôture mensuelle.

1.2. Trésorerie Nette (TN) :

La TN, reflet immédiat de la liquidité disponible, bénéficie directement de la précision et de la rapidité offertes par le SIC.

- **Gestion automatisée des concours bancaires :** Un module de trésorerie intègre les lignes de découvert et assure leur suivi ligne à ligne, actualise en continu les soldes de comptes courants et d'épargne, et calcule automatiquement la TN, sans recours à des extractions manuelles multiples.
- **Prévisions de trésorerie :** Le SIC permet de simuler les encaissements prévus et les décaissements programmés, grâce aux échéanciers clients et fournisseurs, ce qui affine les prévisions de TN à court terme et limite le recours aux découverts coûteux.
- **Réduction des erreurs de caisse :** La saisie en temps réel des mouvements de caisse et l'intégration du point de vente dans le SIC garantissent une TN calculée sur des valeurs réellement disponibles, sans divergences entre journaux auxiliaires et grands livres.

1.3. Besoin de Fonds de Roulement (BFR) :

Le BFR constitue un indicateur charnière de la gestion du cycle d'exploitation. Le SIC agit sur ses deux composantes :

- **Encaissements et recouvrements :** l'intégration du module « créances » suit chaque facture, planifie les relances automatiques, et déclenche des workflows d'escalade en cas de retard. La réduction du délai moyen de recouvrement des créances via ces relances freine l'accroissement du BFR
- **Décaissements fournisseurs :** en paramétrant un module « dettes » qui génère automatiquement les bons à payer et planifie les règlements, le SIC permet d'optimiser la trésorerie disponible pour financer le BFR, sans dépasser les délais contractuels et risquer des pénalités.

2. Optimisation du cycle d'exploitation par le SIC :

2.1. Délais Moyen de Recouvrement des Créances Clients (DMRC) :

Le DMRC est réduit grâce aux fonctionnalités suivantes :

- **Relances automatisées :** le module « facturation » génère des relances personnalisées par e-mail ou SMS, planifiées selon des scénarios paramétrables (avant échéance, post échéance).
- **Analyse des encours :** des rapports dynamiques classent les créances par ancienneté, par segment client, ou par catégories de risque, pour prioriser les actions de recouvrement.
- **Interface client :** un portail web sécurisé permet au client de consulter son solde, ses échéances et de procéder au paiement en ligne, accélérant les règlements.

2.2. Délais Moyen de Paiement des Fournisseurs (DMPF) :

Le DMPF est maîtrisé sans mettre en péril les relations fournisseurs :

- **Échéancier fournisseurs** : en intégrant les conditions de paiement négociées (net 30, net 60, escompte pour paiement rapide), le SIC programme les mises en paiement optimales, préservant le cash-flow.
- **Simulations de trésorerie** : avant tout règlement, un calcul de faisabilité intègre la TN projetée, ce qui évite les découverts inutiles et l'accumulation d'intérêts.
- **Valorisation des remises** : le système calcule automatiquement l'impact de l'escompte et propose des arbitrages pour maximiser la valeur financière des conditions négociées.

2.3. Gestion de stocks et traçabilité :

Une gestion fine des inventaires contribue à réduire le BFR et à améliorer les marges :

- **Inventaire permanent** : le module logistique suit chaque entrée et sortie de stock en temps réel, actualisant constamment la valeur et la quantité disponibles.
- **Codes-barres et RFID** : l'intégration de la collecte automatique de données (Auto-ID) élimine les erreurs de saisie, supprime les écarts d'inventaire et limite les ruptures ou surstocks.
- **Réévaluation des écarts** : en cas de variances de stock, le SIC génère immédiatement les écritures de régularisation, sans délais ni omissions.

3. Gains de productivité et renforcement du contrôle interne :

3.1. Automatisation et réaffectation des ressources :

L'automatisation des processus comptables permet de recadrer les équipes vers des activités d'audit interne et de pilotage, plutôt que vers la simple exécution mécanique. Le SIC, en éliminant les tâches répétitives et chronophages (saisie manuelle, rapprochements bancaires, vérification d'écritures), libère le collaborateur pour des missions à plus forte valeur ajoutée (analyse, contrôle, conseil).

3.2. Génération d'états financiers et clôtures d'exercices accélérées :

- **Possibilité de clôture mensuelle** : Des scripts de validation et des check-lists automatisées garantissent la complétude et la cohérence avant production des états financiers, réduisant le temps de clôture de plusieurs jours.
- **Rapprochement bancaire automatisé** : La lecture des relevés bancaires électroniques via ces systèmes permet un rapprochement en quelques minutes, avec une traçabilité intégrale des écarts.

3.3. Contrôle pré et post-saisies :

- **Contrainte de saisie** : Toute écriture hors référentiel (plan comptable, tiers, centres de coûts) est immédiatement rejetée ou signalée.
- **Workflows d'approbation** : Les transactions sensibles (ventes supérieures à X montant, achats hors budget) déclenchent un circuit d'autorisation multilevel, assurant un contrôle a priori.
- **Audit trail** : Chaque modification ou annulation d'écriture est historisée avec horodatage et utilisateur, garantissant un audit complet.

4. Gouvernance et pilotage stratégique :

Au sein des organisations modernes, le système d'information comptable ne se limite plus à un simple outil de traitement comptable. Il s'est progressivement imposé comme une **infrastructure informationnelle centrale** dans la gouvernance d'entreprise. En structurant, consolidant et restituant l'information en temps réel, le SIC alimente les processus décisionnels à tous les niveaux hiérarchiques — du contrôle de gestion opérationnel jusqu'à la direction générale.

4.1. Appuis au processus décisionnel :

L'un des apports fondamentaux du SIC réside dans sa capacité à **centraliser l'information financière et opérationnelle**, à la fiabiliser puis à la diffuser sous une forme exploitable pour les décideurs. À travers des interfaces de reporting personnalisées et des portails dédiés aux fonctions managériales, le SIC permet de structurer la prise de décision autour de données vérifiées, actualisées et pertinentes.

Par exemple, les responsables de département peuvent accéder à des **vues synthétiques sur l'exécution budgétaire**, les affectations analytiques ou les consommations par poste, leur permettant de piloter au plus juste leurs ressources. Les alertes automatiques en cas de dépassements ou d'écarts déclenchent des boucles de retour immédiates, renforçant la **réactivité organisationnelle**.

Du point de vue de la direction générale, ces capacités de remontée d'information assurent une meilleure **maîtrise des équilibres stratégiques**, qu'il s'agisse de contrôler la soutenabilité des charges, d'ajuster les politiques d'investissement, ou de réorienter les priorités à la lumière d'un contexte changeant.

4.2. Intégration budgétaire et suivi des plans d'action :

Le pilotage budgétaire constitue un autre domaine où le SIC apporte une valeur ajoutée considérable. Les modules de gestion budgétaire intégrés permettent non seulement de construire les budgets en cohérence avec les historiques comptables et analytiques, mais surtout d'**assurer un suivi rigoureux et permanent de leur exécution**.

Chaque opération enregistrée dans le système — qu’il s’agisse d’un achat, d’un engagement ou d’une immobilisation — peut être automatiquement rapprochée de la ligne budgétaire concernée. Ce mécanisme de contrôle contribue à une meilleure discipline budgétaire, tout en facilitant l’explication des écarts.

Dans certaines configurations, le SIC permet même d’associer des plans d’actions correctifs aux postes en dérive, garantissant une **gouvernance par objectifs** beaucoup plus structurée. Cette approche, souvent qualifiée de « pilotage par la performance », relie l’exécution financière aux livrables attendus, favorisant ainsi une meilleure responsabilisation des managers.

4.3. Capacités de simulation et d’aide à la prise de décision :

Un SIC évolué ne se contente plus de rendre compte du passé, il anticipe les scénarios futurs. Grâce à l’intégration d’outils de **modélisation financière**, les dirigeants peuvent simuler différentes hypothèses économiques — évolution des ventes, variation des coûts d’approvisionnement, changement de fiscalité — et en évaluer immédiatement les conséquences sur l’équilibre économique global.

Cette capacité d’analyse prospective est d’autant plus cruciale dans des contextes incertains, marqués par des tensions économiques, des hausses de prix ou des modifications réglementaires. Le SIC permet de créer des modèles dynamiques, ajustables en temps réel, qui servent de base à l’élaboration de **plans de continuité ou d’adaptation stratégique**.

À travers ces simulations, les décideurs disposent de **leviers d’action concrets** : ajuster les politiques d’achat, différer certaines dépenses, revoir les objectifs de production ou encore renégocier les conditions de financement.

4.4. Contribution à la gouvernance :

Au-delà de la gestion quotidienne, le SIC constitue un pilier de la **gouvernance d’entreprise**. Il contribue à la transparence des processus, à la justification des arbitrages financiers et à la conformité réglementaire. Les audits, qu’ils soient internes ou externes, s’appuient massivement sur les données issues du SIC, ce qui renforce sa fonction de **garant de la conformité**.

En centralisant les contrôles, en historisant les écritures et en offrant une traçabilité exhaustive, le SIC limite les zones d’ombre dans la gestion. Cela favorise la reddition de comptes et améliore le dialogue avec les parties prenantes externes (commissaires aux comptes, banques, investisseurs, autorités de tutelle).

Il participe ainsi à la consolidation d’un climat de confiance autour de la gestion financière, condition essentielle pour mobiliser des ressources nouvelles, nouer des partenariats stratégiques ou engager des transformations structurelles.

En s'intégrant aux différents processus de décision, de suivi budgétaire et d'anticipation stratégique, le SIC devient bien plus qu'un outil comptable : il se mue en **véritable instrument de pilotage global**. Sa capacité à croiser données historiques, flux budgétaires et hypothèses de projection en fait un **allié stratégique des dirigeants**, et un support indispensable à la gouvernance moderne des organisations.

5. Perspectives et technologies émergentes :

- **Intelligence artificielle et détection des anomalies** : Les algorithmes de machine learning appliqués aux journaux d'écritures repèrent automatiquement des schémas suspects (fraude, doublons, etc.) ;
- **Comptabilité en temps réel et Blockchain** :
 - **Ledger distribué** : Certaines grandes entreprises expérimentent la blockchain pour enregistrer en permanence chaque transaction, sans possibilité de falsification.
 - **Facture électronique** : L'intégration directe des factures EDIFACT ou XML dans le SIC accélère les processus d'achat et de paiement, tout en garantissant la conformité réglementaire.
- **Mobilité et Cloud comptable** :
 - **Applications mobiles** : Saisie des notes de frais, validation d'achats ou consultation de KPIs directement sur smartphone.
 - **SaaS et architectures hybrides** : La comptabilité en mode cloud autorise un accès à distance sécurisé, facilitant le travail collaboratif et la continuité d'activité en cas de crise (pandémie, cyberattaque).

Ce deuxième chapitre a permis de démontrer que le Système d'Information Comptable (SIC) constitue bien davantage qu'un outil technique de traitement comptable. Il se positionne aujourd'hui comme un **vecteur central de pilotage financier**, unifiant fiabilité, transparence et aide à la décision au sein d'un dispositif cohérent.

Dans un premier temps, nous avons posé les bases conceptuelles de la performance financière, en insistant sur la nécessité de croiser les indicateurs de structure financière (comme le FRNG, le BFR ou la Trésorerie Nette) avec les mesures d'efficacité opérationnelle (telles que les délais de recouvrement ou de paiement). Cette approche combinée établit un cadre robuste pour évaluer la contribution du SIC à la performance globale.

Dans un second temps, nous avons montré que l'amélioration de la **traçabilité et de la transparence des données** constitue l'un des apports les plus structurants du SIC. En normalisant les flux, en historisant les transactions et en facilitant le contrôle, le SIC permet de garantir une comptabilité fiable, auditable et exploitable, conditions essentielles à toute démarche d'optimisation.

Enfin, nous avons mis en lumière les **impacts stratégiques** du SIC en matière de pilotage budgétaire, de simulation prospective et de gouvernance d'entreprise. Qu'il s'agisse d'anticiper des tensions de trésorerie, d'ajuster les plans d'investissement ou d'objectiver les écarts

budgétaires, le SIC fournit aux dirigeants des **leviers concrets de gestion proactive**, en connectant les données comptables aux choix managériaux.

À travers cette progression, il est apparu que le SIC ne se limite pas à assurer la conformité comptable, il contribue activement à la **maîtrise de la performance** dans un environnement complexe, incertain et évolutif. En tant que **socle informationnel central**, il joue un rôle décisif dans la structuration des pratiques financières, la responsabilisation des acteurs internes et la capacité de l'organisation à réagir rapidement aux signaux faibles.

C'est dans cette perspective que le chapitre suivant s'attachera à **évaluer empiriquement** ces apports théoriques à travers l'étude de cas de l'entreprise CABEL SPA, en croisant indicateurs financiers, données comptables et retours d'expérience terrain.

Chapitre 3 – Etude de cas (CABEL SPA)

Chapitre 3 – Etude de cas (CABEL SPA)

Après avoir, dans le premier chapitre, illustré les fondements théoriques du Système d'Information Comptable (SIC), puis présenté, dans le second chapitre, les principaux indicateurs de performance financière, ainsi que le rapport entre le Système d'Information Comptable (SIC) et la performance financière, nous examinons désormais un volet pratique indispensable - l'étude de cas de l'entreprise CABEL SPA.

Cette analyse se déploiera en trois sections. La première section sera consacrée à la présentation de l'entreprise : nous retracerons son parcours depuis sa création, ses évolutions sectorielles et organisationnelles majeures, ainsi que ses défis financiers et commerciaux. Comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'entreprise est indispensable pour mesurer la pertinence et l'efficacité de son SIC.

La deuxième section portera sur la présentation du SIC de l'entreprise : nous décrirons son architecture fonctionnelle, les flux d'information qu'il supporte, ainsi que les modalités de production des états financiers et de pilotage des coûts. Cette évaluation permettra de confronter les principes théoriques développés précédemment aux choix concrets réalisés par cette entreprise, en mettant en lumière tant les forces que les axes d'amélioration de son dispositif comptable.

Enfin, la troisième section analysera l'évolution de la performance financière de CABEL SPA depuis la mise en place du SIC, à l'aide des ratios et méthodes complémentaires exposés au deuxième chapitre, et nous interpréterons ces résultats à l'aune des changements organisationnels et sectoriels identifiés. Cette démarche nous permettra de saisir de manière dynamique la relation entre la qualité du SIC et la trajectoire financière de CABEL SPA, tout en tirant des enseignements sur les conditions de réussite d'un pilotage financier efficace.

Section 1 : Présentation de l'entreprise CABEL SPA

CABEL SPA est un pilier de l'industrie algérienne, spécialisée dans la **fabrication de câbles électriques haute performance** depuis sa création. Implantée stratégiquement à Alger, l'entreprise alimente les secteurs clés de l'économie nationale : infrastructures urbaines, énergie renouvelable, télécommunications et BTP. Avec une vision **axée sur l'innovation** et la qualité, CABEL SPA répond aux exigences des marchés locaux et régionaux, tout en s'alignant sur les normes internationales (CEI, ISO), et a pour mission de "*Fournir des solutions électriques durables, alliant performance technique et responsabilité sociale, pour accompagner le développement économique de l'Algérie et de l'Afrique.*"

Figure n°2 : Présentation de CABEL SPA

Dénomination : Les Câbleries Electriques d'Alger				
Situation juridique : CABEL / SPA				
Objet social : Porte sur la recherche, le développement et la production des câbles d'énergie et des accessoires de raccordement. D'une manière générale, toutes opérations commerciale, financière, industrielle, mobilière et immobilière liées d'une manière directe ou indirecte à l'objet de la société ou à un autre objet similaire.				
Adresse : Route Nationale N° 38 Gué de Constantine, ALGER				
Téléphone : 021/83.05.23		Fax : 021/83.05.76	Email : cabel @ wissal. dz	
Capital social	1 688 000 000 DA	Structure du Capital	Nombre D'actions	16 880
			Valeur nominale	100 000 DA

Actionnaires	Précédentes appellation	Nombre d'Actions
CABLECO HOLDING SAL	MATELEC HOLDING SAL 71%	11 984
GRUPE SPA ELEC ELDJAZAIR	SGP CABELEC 29%	4 896
TOTAL		16 880

Source : Document interne à l'entreprise.

1. Historique et évolution stratégique :

1.1. Dates clés :

- **1970** : Année de création de l'entreprise sous le nom de SONELEC.
- **1981** : Année de restructuration de l'entreprise, SONELEC devient ENICAB, et création de 3 unités ;
 - 1^e Unité : à Alger – Gué de Constantine, spécialisée en câbles électriques, qu'était la direction générale également.
 - 2^e Unité : à Alger – Oued Smar, spécialisée en câbles téléphoniques.
 - 3^e Unité : à Biskra, spécialisée dans les deux types de câbles.
- **1997** : Les 3 unités deviennent indépendante l'une vers l'autre ;
 - 1^e Unité : devient CABEL
 - 2^e Unité : devient CATEL
 - 3^e Unité : garde le nom d'ENICAB
- **2002** : Modernisation des usines avec des technologies allemandes et françaises.
- **2007** : Partenariat étranger ;
 - MATELEC (Liban) – Qui détient 71% du capital de l'entreprise.
 - L'état Algérien – Qui détient 29% du capital de l'entreprise.
- **2018** : Lancement de la gamme EcoCâble.

1.2. Positionnement sur le marché :

- **Leader national** avec **45% de part de marché** en câbles basse, moyenne et haute tension.
- **Exportations** : Présence croissante et Sénégal, Mali.
- **Innovation** : Développement de câbles *smart* compatibles avec les réseaux intelligents (smart grids).

2. Organisation et processus industriels :

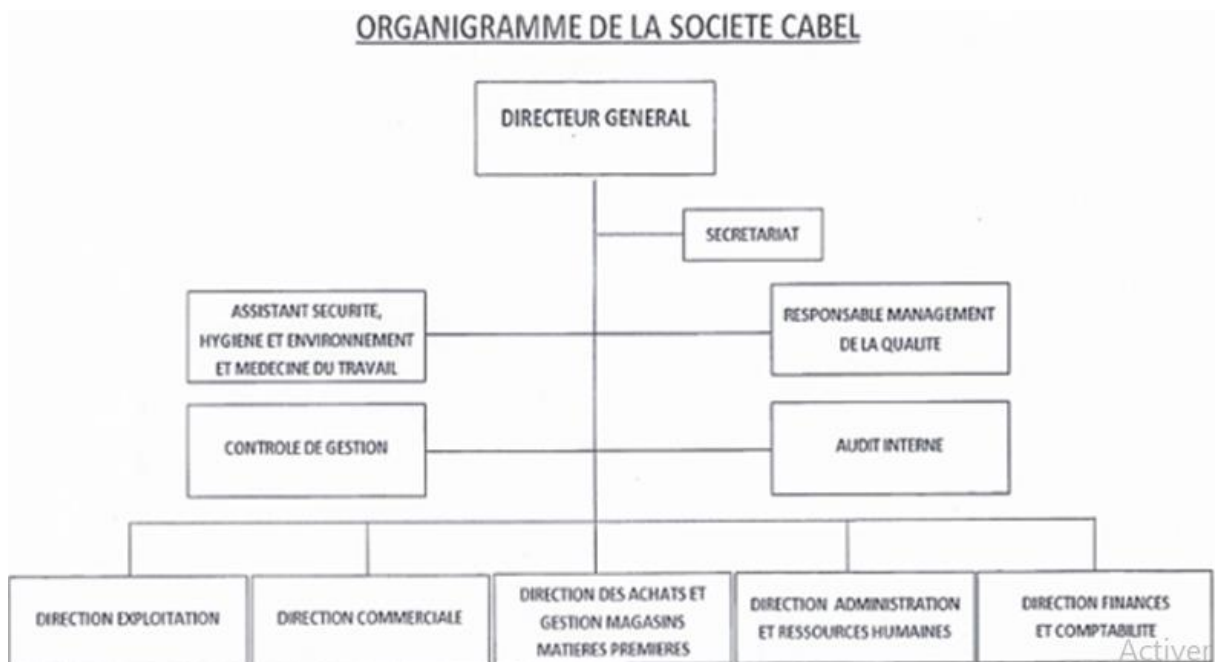
2.1. Organigramme et structure interne :

Le tableau n°2 suivant présente les différents départements de CABEL SPA ainsi que les responsabilités de chaque département :

Département	Responsabilités
Production	Fabrication, contrôle qualité (tests diélectriques, résistance thermique).
Recherche et Développement	Conception de câbles pour énergies renouvelables (solaire, éolien).
Finances et Comptabilité	Gestion budgétaire, analyse des coûts de production, audit interne (logiciels SAP, Oracle).
Logistique	Optimisation des stocks (méthode JIT <i>Just-In Time</i>), gestion des flux matières.

Source : Informations internes à l'entreprise

L'organigramme de CABEL SPA se présente dans la figure n°3 suivante :



Source : Obtenus depuis un document interne à l'entreprise.

2.2. Chaîne de valeur :

2.2.1. Approvisionnement : Achat de cuivre (60% du coût total) et polymères auprès de fournisseurs certifiés.

2.2.2. Fabrication : Tréfilage, isolation, gainage, et tests en laboratoires.

2.2.3. Distribution : Réseau de 20 distributeurs agréés à travers l'Algérie, parmi les principaux clients de CABEL SPA on trouve : SONELGAZ et ses filiales, MDN, COSIDER.

3. Performances économiques et chiffres clés :

3.1. Données financières (2023) :

- **Chiffre d'affaires (CA) :** 3 203.96 Millions de DZD.
- **Valeur ajoutée :** 916.98 Millions de DZD, soit 28.62% du CA.

3.2. Capacités industrielles :

- **Usines :** CABEL SPA compte 1 site de production à ALGER.
- **Production annuelle :** 4000 Tonnes de câbles sur une capacité de production qui s'élève à 12 000 Tonnes.
- **Emplois :** 266 salariés directs, avec 22% de femmes dans de différents postes.

4. Engagement sociétal et environnemental :

- **Formation :** 200 employés formés annuellement aux nouvelles normes électriques (NF C 32-070).
- **Santé & Sécurité :** Programme *Zéro Accident* avec un taux de réussite de 98% depuis 2020.

5. Défis et opportunités futurs :

5.1. Actuels issues :

- **La volatilité des matières premières :** 70% des coûts variables du cuivre et stratégie de hedging en place.
- **La concurrence internationale :** Les fabricants turcs et chinois à bas coûts mettent la pression.
- **La transition numérique :** IA embarquée et maintenance préventive des machines.

5.2. Projets stratégiques :

- **Câbles haute tension.** Lancement en 2025 et concerne le réseau national de transport d'électricité.
- **Partnership.** Avec Siemens Energy pour solutions Smart Grids

CABEL SPA incarne la **résilience industrielle algérienne**, combinant savoir-faire traditionnel et innovations de pointe. A travers sa rigueur financière, son engagement social et sa vision écologique, l'entreprise se positionne comme un acteur clé pour l'avenir énergétique du continent africain.

Section 2 : Présentation du SIC de CABEL SPA

Afin d'explorer concrètement la mise en œuvre des concepts théoriques développés précédemment, cette section se propose de décrire le Système d'Information Comptable (SIC) de l'entreprise CABEL. Nous y préciserons d'abord l'architecture globale du système – du choix des progiciels aux flux de données interservices – avant d'en détailler les principaux modules fonctionnels et leurs interactions.

Nous présenterons ensuite le processus de collecte et d'intégration des données, depuis la saisie des factures fournisseurs et la remontée des ventes jusqu'à la génération des états financiers mensuels, en passant par la consolidation des coûts opérationnels.

Enfin, cette introduction mettra en évidence les points d'interface clés avec les applications métiers de CABEL, ainsi que les procédures de contrôle interne et de validation qui garantissent la fiabilité et la traçabilité de l'information comptable.

Ce tour d'horizon du SIC de CABEL SPA jette les bases de l'analyse approfondie qui suivra son évaluation en termes de performance (délais de clôture, précision du reporting) et l'identification des leviers d'optimisation possibles.

1. Architecture fonctionnelle et technique :

CABEL utilise actuellement le progiciel Cegid PMI (Compagnie européenne de gestion par l'informatique décentralisée), un ERP français. Toutefois, comme Cegid PMI n'est pas homologué par le CNC algérien, l'entreprise a dû rechercher une solution alternative pour sa comptabilité. Elle a finalement opté pour le progiciel MEGASOFT OFFICE afin de couvrir l'ensemble des processus comptables.

1.1. Progiciels et modules comptables retenus :

1.1.1. Cegid PMI : Cegid PMI est un ERP industriel conçu pour accompagner les petites et moyennes industries (PMI) dans l'optimisation de leur chaîne de production, de la planification à la maintenance, en passant par la gestion commerciale et la qualité. Basé sur une architecture modulaire et disponible en mode SaaS ou On-Premise, il offre une visibilité temps réel sur l'ensemble des processus métiers tout en s'adaptant à la croissance de l'entreprise. L'interface, bien qu'un peu classique, centralise les principales fonctionnalités via des tuiles et menus contextuels, favorisant la rapidité d'accès aux données clés. Grâce à ses API et à son intégration BI, Cegid PMI permet également des reportings avancés et la connexion à des outils tiers pour enrichir les analyses.

Cegid PMI est édité par Cegid, acteur français des solutions de gestion depuis 1983, et vise spécifiquement le secteur industriel pour les PMI.

La solution couvre l'ensemble des fonctions de gestion commerciale (devis, commandes, facturation), achat, GPAO (planification, ordonnancement), logistique, suivi d'atelier, contrôle qualité, maintenance (GMAO), SAV et BI.

Elle s'adresse aussi bien aux startups qu'aux unités autonomes de grands groupes, grâce à une offre modulable et évolutive.

➤ **Architecture et déploiement :**

Modes d'hébergement :

- SaaS : Cegid héberge et sécurise les données, assurant mises à jour automatiques et montée en charge simplifiée.
- On-Premise : Installation dans l'infrastructure du client pour un contrôle total de l'environnement IT.

Intégration et API : Cegid PMI propose plus de 50 API pour connecter ERP, BI, CRM ou systèmes de production externe, facilitant l'échange de données en temps réel. La plateforme s'intègre également avec des outils de Business Intelligence pour des tableaux de bord personnalisés et des analyses avancées.

➤ **Modules et fonctionnalités :**

Gestion commerciale : Suivi des prospects, devis, commandes, livraisons et facturation avec historique complet et workflows de validation.

Achats & stocks : Automatisation des demandes et commandes d'achats, suivi des réceptions, gestion des stocks multi-site et alertes de réapprovisionnement.

Production & GPAO : Planification avancée (ordonnancement, capacités finies), pilotage des ordres de fabrication, pointage en atelier via codes-barres et contrôle qualité final.

Maintenance & SAV : Gestion des contrats de maintenance préventive et curative, suivi des interventions et traçabilité des pièces pour un SAV optimisé.

Business intelligence : Tableaux de bord préconfigurés et personnalisables, indicateurs clés (OEE, coûts, délais) et export Excel/PDF en un clic.

➤ **Interface utilisateur :** L'interface principale se compose d'un bandeau de navigation latéral et d'une zone de tuiles fonctionnelles offrant un accès rapide aux modules essentiels. Les écrans de saisie et de consultation utilisent une mise en page claire avec un bandeau d'actions et des onglets pour les sections détaillées.

Les rapports graphiques sont accessibles via un visualiseur intégré, permettant filtres et drill down sans quitter l'ERP.

Pour les mobiles et tablettes, Cegid propose une version responsive, notamment pour la saisie des temps et interventions terrain.

➤ **Cas d'usage :**

Atelier de fabrication mécanique : Pilotage des ordres, suivi des temps, contrôle qualité et analyse de performance via BI.

PMI Agroalimentaire : Traçabilité des lots, gestion des achats matières premières et ordonnancement fin sur capacités limitées.

Maintenance industrielle externalisée : Planification des interventions, gestion des contrats et facturation des prestations de service.

Cegid PMI se distingue par sa couverture fonctionnelle étendue et son adaptabilité aux PMI industrielles, offrant un périmètre de gestion de la production à la maintenance et au SAV. Bien que son déploiement requière un investissement temps et ressources, sa modularité SaaS/On Premise et son écosystème API/BI en font une solution robuste pour accompagner la croissance et optimiser les performances opérationnelles.

1.1.2. MEGASOFT OFFICE : Celui-ci est un éditeur algérien de progiciels de gestion intégré (ERP) créé en 1990, spécialisé dans les TPE/PME et entités publiques. Sa suite modulaire couvre la gestion commerciale, la comptabilité, la paie/GRH, la GMAO, le CRM, et la gestion de parc, le tout avec un support national et un service après-vente dédié. Déployé essentiellement en mode On-Premise, MEGASOFT OFFICE s'appuie sur une architecture modulaire permettant un démarrage progressif et une montée en charge maîtrisée.

➤ **Historique et positionnement :**

Origine et expertise :

- Fondé en 1990, MEGASOFT OFFICE se positionne comme un acteur de proximité, maîtrisant les normes locales algériennes et internationales.
- Son réseau de distribution couvre l'ensemble du territoire via des partenaires officiels (INFOTEC, Micro-informatique Miliana, cabinets comptables, etc.).

Positionnement sur le marché :

- Cible principale : TPE, PME, PMI et structures étatiques recherchant une solution **pérenne** et **conforme** aux législations algériennes.
- Offre modulaire : achat à l'unité de modules ou packs complets selon l'évolution de l'entreprise.

➤ **Architecture et déploiement :**

Modes d'hébergement :

- On-Premise (majoritaire) : installation dans l'infrastructure du client pour un contrôle total des données et de la sécurité.
- Cloud/ SaaS : non disponible en cloud native, ce qui peut constituer un frein pour le télétravail et les accès distants.

Intégration et interopérabilité :

- APIs et connecteurs tierces : MEGASOFT OFFICE ne publie pas ouvertement ses API, l'intégration se fait généralement via des modules d'export/import (Excel, XML) ou développement spécifique.
 - Compatibilité BI : exploitation des données via exports vers Power BI, Excel pour reporting ad hoc.
- **Modules fonctionnels :** Le tableau n°3 ci-dessous illustre les différents modules et leurs fonctionnalités principales ;

Module	Fonctionnalité principale
Mega Commercial	Gestion des comptes clients/fournisseurs, facturation, livraisons, stocks, déclarations fiscales
Mega Compta SCF	Comptabilité générale, journaux, bilan, respect IAS/IFRS
Mega Analytique	Calcul des coûts de revient, reporting analytique
Mega GMAO	Maintenance préventive/curative, gestion des équipements et pièces
Mega Paye/GRH	Bulletins de paie, déclarations sociales, suivi administratif du personnel
Mega Immo	Gestion des immobilisations, amortissements, inventaire code-barres
Mega Pharma	Gestion commerciale, traçabilité, lots pour l'industrie pharmaceutique
Mega Auto	ERP pour concessionnaires et ateliers automobiles
Mega Appro	Approvisionnements, multi-dépôts, inventaires
CRM intégré	Suivi des opportunités, messages, tâches, workflows de relance

Tableau explicatif des modules de MEGASOFT OFFICE et les fonctionnalités principales de chaque module – Elaboré par moi-même.

➤ **Interface utilisateur :**

- Dashboard d'accueil : Panneaux de synthèse avec chiffres clés (Chiffre d'affaire, commandes en cours, taux de service).
- Menus modulaires : Accès latéral aux modules, onglets contextuels pour chaque fonction.
- Ecrans de saisie : Formulaire structurés, listes déroulantes, contrôles de cohérence en temps réel.
- Reporting et exports : Génération de rapports sous forme PDF/Excel, états fiscaux, éditions multi-exercices.

➤ **Services associés :**

- Assistance technique : Hotline nationale, interventions sur site par ingénieurs certifiés.
- Formations : Sessions en groupe ou individuelles, prises en main, paramétrage et administration.
- Mises à jour : Correctifs législatifs (taxes, paie), évolutions fonctionnelles sous contrat de maintenance

➤ **Références clients :**

- PME de négoce : Déploiement de Mega Commercial et Compta pour centraliser achats, ventes et comptabilité.
- Atelier de maintenance : Adoption de Mega GMAO pour planifier les interventions et optimiser la disponibilité des équipements.
- Laboratoire pharmaceutique : utilisation de Mega Pharma pour assurer traçabilité des lots et conformité réglementaire.

Avec plus de 30 ans d'expérience, MEGASOFT OFFICE propose une solution robuste et modulable pour les entreprises algériennes, alliant expertise locale et couverture fonctionnelle complète. Son modèle On-Premise et son support national en font un choix fiable, à condition d'anticiper les besoins d'accès distant et de personnalisation.

1.2. Flux d'intégration avec l'ERP, le CRM et les autres systèmes :

Le Système d'Information comptable (SIC) de CABEL SPA repose sur une architecture duale, articulée autour de deux principaux progiciels : CEGID PMI et MEGASOFT OFFICE. Cette configuration hybride répond à la nécessité de concilier les exigences opérationnelles des différentes directions métiers avec les contraintes réglementaires locales, notamment en matière de comptabilité.

Déployé en 2016, CEGID PMI constitue aujourd'hui le noyau central du système d'information de l'entreprise, couvrant l'ensemble des directions à travers une large gamme de fonctionnalités liées à la gestion industrielle, commerciale et logistique. Toutefois, les premières années d'exploitation ont été marquées par des difficultés d'adaptation du progiciel aux spécificités comptables algériennes, notamment en l'absence d'un paramétrage natif conforme aux normes locales.

Face à ces limitations, l'entreprise a capitalisé sur l'expertise de son service informatique interne, qui a joué un rôle déterminant dans l'évolution progressive de l'outil. En collaboration avec les utilisateurs métiers, des fonctionnalités personnalisées ont été développées au fil du temps, en réponse aux besoins exprimés par chaque poste. Cette démarche itérative a permis d'optimiser l'utilisation de CEGID PMI, en assurant une meilleure adéquation entre les flux opérationnels et les exigences réglementaires nationales.

En complément, MEGASOFT OFFICE est utilisé de manière ciblée au sein de la direction financière et comptable. Son intégration répond au besoin de conformité avec les référentiels comptables algériens, que CEGID PMI ne permettait pas de couvrir de façon complète lors de son déploiement initial. L'utilisation de MEGASOFT est modulaire et adaptée selon les attributions des agents : par exemple, le comptable en charge des immobilisations mobilise les

modules Mega Immo et Mega Compta SCF, tandis que d'autres fonctions peuvent recourir à Mega Analytique ou Mega Appro, selon leurs responsabilités.

Concernant l'intégration entre ces deux environnements, la communication des données ne se fait pas via des connecteurs automatisés ou une interconnexion en temps réel. En l'absence d'API standardisées, les échanges sont majoritairement manuels, basés sur des exports de fichiers Excel ou XML, ou parfois facilités par des interfaces développées en interne. Cette architecture présente donc certaines limites en matière de traçabilité, de synchronisation des données et de cohérence globale des flux comptables et financiers.

2. Points forts & faibles et axes d'amélioration :

2.1. CEGID PMI :

Parmi les points forts on note :

- Solution clé en main, riche fonctionnellement et évolutive.
- Hébergement SaaS sécurisé avec mises à jour automatiques.
- Intégration native BI et +50 API pour l'écosystème industriel.
- Interface centralisée et accès rapide aux processus métiers.

Parmi les points faibles on note :

- Complexité de mise en œuvre et long déploiement pour maîtriser toutes les fonctionnalités.
- Personnalisation limitée sans développements complémentaires, pouvant générer des coûts additionnels.
- Interface perçue comme vieillissante comparée à des ERP plus récents.
- Support technique parfois critiqué pour les délais de réponse sur incidents complexes.

2.2. MEGASOFT OFFICE :

Parmi les points forts on note :

- Couverture fonctionnelle étendue : modules spécialisés couvrant tous les besoins métiers.
- Expertise locale : conformité légale algérienne, support francophone/arabe.
- Modularité : déploiement progressif pour maîtriser les coûts initiaux.
- Service après-vente : hotline et interventions sur site incluses la première année.

Parmi les points faibles on note :

- Pas de cloud native : accès à distance limité, dépendance à l'infrastructure locale.
- Interface vieillissante : ergonomie classique nécessitant parfois une courbe d'apprentissage.
- Personnalisation : possible via développements spécifiques, mais implique des coûts supplémentaires.

- Documentation : modules avancés (GMAO, Pharma) peuvent manquer de guides détaillés, nécessitant un accompagnement renforcé.

2.3. Autres observations :

- Lors de l'établissement de l'état 104, l'ERP ne permet pas de distinguer clairement les catégories de clients, ce qui entraîne l'oubli des clients exonérés de TVA lors de l'export des données vers Excel. Par défaut, la TVA leur est alors appliquée automatiquement, ce qui génère une tâche manuelle supplémentaire pour le comptable. Cette charge de travail pourrait être évitée si l'on mettait en place un filtre ou un tag client dans l'ERP, permettant de trier et d'exporter directement les clients exonérés.
- Le processus de production du produit fini comporte plusieurs phases, et la planification du cycle présente des difficultés :
Le temps nécessaire pour chaque phase n'est pas clairement défini grâce à l'ERP, ce qui rend impossible l'estimation précise de la durée totale du processus. Par conséquent, CABEL pourrait rencontrer des difficultés pour négocier des dates de livraison fiables avec ses clients.
Lorsque la production est achevée plus tôt que prévu, le produit reste en stock plus longtemps, générant des coûts de stockage inutiles.
Ce dysfonctionnement impacte la compétitivité de l'entreprise en augmentant les charges logistiques et probablement, en détériorant la satisfaction client. Une meilleure modélisation des durées par phase, associée à un suivi temps réel dans l'ERP, permettrait d'optimiser la planification et de réduire les coûts de stockage.
- Il serait judicieux de déployer un système de gestion des stocks basé sur les codes-barres, qui se déroulerait ainsi :
 - **Étiquetage** : Chaque lot ou article reçoit un code-barres unique intégrant sa référence et ses caractéristiques métiers.
 - **Inventaire physique** : Les opérateurs utilisent un lecteur de codes-barres portatif (ou une tablette équipée) pour scanner chaque étiquette.
 - **Synchronisation automatique** : Les données de quantités scannées sont immédiatement remontées et mises à jour dans l'ERP, sans manipulation manuelle.

Cette approche permet de :

- **Fiabiliser les stocks** grâce à une traçabilité fine et en temps réel ;
- **Accélérer l'inventaire** en éliminant les ressaisies Excel ;
- **Réduire les erreurs** et les écarts d'inventaire ;
- **Optimiser les ressources** en diminuant la charge de travail et les coûts associés aux opérations de contrôle.

Le Système d'Information Comptable de CABEL SPA repose sur une **architecture duale** combinant l'ERP industriel Cegid PMI et le progiciel local MEGASOFT OFFICE. Cette configuration hybride permet d'assurer à la fois la couverture étendue des processus métiers (planification, GPAO, BI, gestion commerciale) et la **conformité aux référentiels comptables algériens**. Toutefois, l'**absence d'intégration automatisée** entre ces deux environnements, reposant sur des exports manuels, constitue une limite majeure en matière de traçabilité et de synchronisation des données. Les analyses fonctionnelles ont mis en évidence les points forts (richesse fonctionnelle, modularité, support natif) ainsi que les faiblesses (personnalisation coûteuse, manque d'accès cloud, interface vieillissante) de chacun des deux progiciels. Ces observations jettent ainsi les bases de l'évaluation approfondie à venir, qui portera sur l'impact de cette architecture sur les **délais de clôture**, la **qualité du reporting** et la **capacité d'optimisation des processus comptables** au sein de cette entreprise.

Section 3 : Analyse de l'évolution de performance financière de CABEL SPA

Après avoir présenté l'architecture et les principaux modules du Système d'Information Comptable de CABEL SPA, il convient désormais de mesurer de manière rigoureuse l'impact de cette transformation sur la santé financière de l'entreprise. Cette section se propose d'examiner, à travers un jeu de ratios clés et de soldes significatifs, l'évolution de la performance de cette entreprise depuis l'exercice précédant la mise en service du nouveau SIC jusqu'à l'exercice 2024. Nous nous appuierons d'abord sur les indicateurs de structure et de liquidité — Fonds de Roulement Net Global (FRNG), Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et Trésorerie Nette (TN) — pour apprécier la solidité financière. Ensuite, l'analyse portera sur les délais de recouvrement des créances clients et paiement des fournisseurs, afin de vérifier l'amélioration des cycles d'exploitation et la maîtrise du BFR.

Enfin, nous analyserons l'évolution de certains comptes de charges directement impactés par le SIC, afin d'évaluer l'efficacité opérationnelle et la capacité de CABEL SPA à optimiser ses coûts grâce à ce système. Cette démarche permettra de quantifier les gains obtenus, et d'identifier les marges de progression encore offertes par le système nouvellement déployé.

1. Analyse de la structure financière :

Afin d'évaluer de manière rigoureuse l'impact du nouveau Système d'Information Comptable (SIC) sur la situation financière de l'entreprise, il est essentiel de s'appuyer sur une analyse structurelle appuyée par des données actualisées. Compte tenu de l'environnement économique inflationniste dans lequel évolue l'entreprise, les données financières seront exprimées en valeurs constantes, avec l'année 2015 choisie comme année de référence. Cette démarche vise à neutraliser l'effet de l'inflation et à permettre une lecture plus fidèle de l'évolution réelle des indicateurs étudiés.

Le tableau n°4 ci-dessous illustre les différents taux d'inflation depuis 2016 jusqu'à 2024 :

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'inflation	6.40%	5.60%	4.30%	2.00%	2.40%	7.20%	9.30%	9.30%	5.30%

**Source : Données obtenus depuis
"www.donnéesmondiales.com/afrique/algerie/inflation.php"**

Consulté le 22 mai 2025

Ces taux d'inflation sont intégrés aux calculs des indicateurs clés (FRNG, TN, BFR) afin de convertir les données comptables en valeurs constantes. Cela permet de **comparer les exercices étudiés sur une base homogène**, en évitant les distorsions liées à la dépréciation monétaire cumulée sur la période.

1.1. Fonds de Roulement Net Global (FRNG) :

La formule du Fond de Roulement Net Global (FRNG) se présente ainsi :

$$\text{FRNG} = \text{Ressources Stables} - \text{Emplois Stables}$$

- Ressources Stables = Capitaux Propres + Total des Dotations aux Amortissements + Provisions pour Risques et Charges + Dettes financières
- Emplois Stables : C'est le total des Actifs non Courants en valeurs Brute.

Le tableau n°5 ci-dessous retrace l'évolution du Fonds de Roulement Net Global (En Million DZD), exprimé en valeurs constantes avec 2015 comme année de référence pour neutraliser l'effet de l'inflation, pour les quatre exercices suivants : celui précédant la mise en service du nouveau SIC, celui correspondant à son déploiement, et celui de l'exercice 2023 et 2024 (Les valeurs sont présentées en Million DZD) :

Année	2015	2016	2023	2024
FRNG	350.23 M DZD	1 176.36 M DZD	-661.05 M DZD	916.31 M DZD
FRNG Actualisé	350.23 M DZD	1 105.60 M DZD	-69.94 M DZD	60.91 M DZD

Sources : Les données de calculs sont obtenues depuis les états financiers de CABEL SPA

Le calcul :

- **FRNG 2015** = (3 770 400 309.79+1 895 386 728.23+ 127 221 229.7+ 350 226 552.76) - 5 793 008 267.72 = 350.23 M DZD
- **FRNG 2016** = (3 819 085 254.11+2 119 102 468.67+71 001 360.56+ 446 040 286.99) - 5 278 865 278.27 = 1 176.36 M DZD

$$\text{La valeur actualisée} = 1\,176.36 (1.064)^{-1} = 1\,105.60 \text{ M DZD}$$

- **FRNG 2023** = (7 249 174 148.95+3 272 189 087.33+ 89 895 417.84) - 11 272 304 046.04
FRNG 2023 = -661.05 M DZD

La valeur actualisée =

$$\begin{aligned} & -661.05(1.064)^{-1} (1.056)^{-2} (1.043)^{-3} (1.02)^{-4} (1.024)^{-5} (1.072)^{-6} (1.093)^{-7} (1.093)^{-8} \\ & = -69.94 \text{ M DZD} \end{aligned}$$

- **FRNG 2024** = (7 378 890 074.22+3 513 866 462.97+146 124 033.41+1 000 000 000) - 11 122 569 944.97 = 916.31 M DZD

La valeur actualisée =

$$916.31(1.064)^{-1} (1.056)^{-2} (1.043)^{-3} (1.02)^{-4} (1.024)^{-5} (1.072)^{-6} (1.093)^{-7} (1.093)^{-8} (1.053)^{-9}$$

$$= 60.91 \text{ M DZD}$$

1.2. Trésorerie Nette (TN) :

La formule de la Trésorerie Nette (TN) se présente ainsi :

$$\text{TN} = \text{Trésorerie Active} - \text{Trésorerie Passive}$$

- Trésorerie Active : Celle-ci représente l'ensemble des valeurs disponibles (Dont : Caisse, Comptes courants Bancaires, et autres valeurs disponibles similaires).
- Trésorerie Passive : Celle-ci représente les concours bancaires courants.

Le tableau n°6 ci-dessous retrace l'évolution de la Trésorerie Nette (En Million DZD), exprimé en valeurs constantes avec 2015 comme année de référence pour neutraliser l'effet de l'inflation, pour les quatre exercices suivants : celui précédant la mise en service du nouveau SIC, celui correspondant à son déploiement, et celui de l'exercice 2023 et 2024 :

Année	2015	2016	2023	2024
TN	-3 702.69 M DZD	-5 525.41 M DZD	-1 623.77 M DZD	-1 159.69 M DZD
TN actualisée	-3 702.69 M DZD	-5 193.05 M DZD	-171.80 M DZD	-77.09 M DZD

Elaboré par moi-même à partir de source interne à l'entreprise

Le calcul :

- **TN 2015** = 125 281 659.68 - 3 827 969 877.61 = -3 702.69 M DZD
- **TN 2016** = 39 075 942.37 - 5 564 489 066.32 = -5 525.41 M DZD

$$\text{La valeur actualisée} = -5 525.41(1.064)^{-1} = -5 193.05 \text{ M DZD}$$

- **TN 2023** = 52 187 475.19 - 1 675 960 005.47 = -1 623.77 M DZD

La valeur actualisée =

$$-1 623.77(1.064)^{-1} (1.056)^{-2} (1.043)^{-3} (1.02)^{-4} (1.024)^{-5} (1.072)^{-6} (1.093)^{-7} (1.093)^{-8} = -171.80 \text{ M DZD}$$

- **TN 2024** = 36 983 462.63 - 1 196 676 278.59 = -1 159.69 M DZD

La valeur actualisée =

$$-1\,159.69(1.064)^{-1} (1.056)^{-2} (1.043)^{-3} (1.02)^{-4} (1.024)^{-5} (1.072)^{-6} (1.093)^{-7} (1.093)^{-8} (1.053)^{-9} = -77.09 \text{ M DZD}$$

1.3. Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :

La formule qui sera utilisée pour le calcul du Besoin de Fonds de Roulement (BFR) est la suivante :

$$\text{BFR} = \text{FRNG} - \text{TN}$$

Le tableau n°7 ci-dessous retrace l'évolution du Besoin en Fonds de Roulement (En Million DZD), exprimé en valeurs constantes avec 2015 comme année de référence pour neutraliser l'effet de l'inflation, pour les quatre exercices suivants : celui précédant la mise en service du nouveau SIC, celui correspondant à son déploiement, et celui de l'exercice 2023 et 2024 :

Année	2015	2016	2023	2024
BFR	4 052.92 M DZD	6 701.77 M DZD	462.72 M DZD	2 076 M DZD
BFR Actualisé	4 052.92 M DZD	6 298.65 M DZD	101.86 M DZD	138 M DZD

Elaboré par moi-même à partir de source interne à l'entreprise

Le calcul :

- **BFR 2015** = 350.23 - (-3 702.69) = 4 052.92 M DZD
- **BFR 2016** = 1 176.36 - (-5 525.41) = 6 701.77 M DZD

$$\text{La valeur actualisée} = 6\,701.77(1.064)^{-1} = 6\,298.65 \text{ M DZD}$$

- **BFR 2023** = -661.05 - (-1 623.77) = 462.72 M DZD

La valeur actualisée =

$$462.72(1.064)^{-1} (1.056)^{-2} (1.043)^{-3} (1.02)^{-4} (1.024)^{-5} (1.072)^{-6} (1.093)^{-7} (1.093)^{-8} = 101.86 \text{ M DZD}$$

- **BFR 2024** = 916.31 - (-1 159.69) = 2 076 M DZD

La valeur actualisée =

$$2\,076(1.064)^{-1} (1.056)^{-2} (1.043)^{-3} (1.02)^{-4} (1.024)^{-5} (1.072)^{-6} (1.093)^{-7} (1.093)^{-8} (1.053)^{-9} = 138 \text{ M DZD}$$

1.4. Commentaire sur les variations et leur lien avec le SIC :

En dépit d'un contexte exogène particulièrement dégradé (crise COVID-19, forte inflation), les indicateurs financiers retracent une amélioration tangible à partir de 2024, traduisant un impact globalement positif, mais partiel, du nouveau SIC sur la performance de CABEL SPA.

- **Reprise du FRNG et de la TN** : Après un creux sévère en 2023 (FRNG actualisé à – 69 M DZD ; TN actualisée à – 172 M DZD), on observe en 2024 une inversion de tendance (FRNG + 61 M DZD ; TN – 77 M DZD), ce qui atteste d’une meilleure couverture des emplois stables et d’une liquidité à court terme moins dégradée.
- **BFR optimisé** : Le Besoin en Fonds de Roulement, ramené à 138 M DZD actualisés en 2024, s’inscrit en nette baisse depuis 2016 (6 298.65 M DZD). Plus le BFR diminue moins l’entreprise dépend de financements externes, signe d’une gestion de cycle d’exploitation désormais, relativement mieux maîtrisée.
- **Rôle du SIC** : Le nouveau SIC a clairement stabilisé ces ratios et amélioré la discipline de reporting et de contrôle, même si leur évolution reste également tributaire de facteurs externes.

Le SIC s’est **imposé** comme **levier de stabilisation** et d’efficacité opérationnelle, contribuant de façon mesurée mais significative au redressement financier de cette entreprise.

2. Analyse du cycle d’exploitation :

2.1. Délai Moyen de Recouvrement des Créances clients (DMRC) et Délai Moyen de Paiement des Fournisseurs (DMPF) :

- La formule du DMRC = $\frac{\text{Moyenne des créances clients}}{\text{Chiffre d'affaires HT}} \times 360$

Dont :

Moyenne des créances clients =

$$\frac{\text{Solde client de début de période} + \text{Solde clients de fin de période}}{2}$$

- La formule du DMPF = $\frac{\text{Moyenne des dettes fournisseurs}}{\text{Achats consommés HT}} \times 360$

Dont :

Moyenne des dettes fournisseurs =

$$\frac{\text{Solde client de début de période} + \text{Solde clients de fin de période}}{2}$$

Le tableau n°8 ci-dessous illustre l’évolution du DMRC et du DMPF sur quatre exercices clés : 2015 (avant le déploiement du nouveau SIC), 2016 (année de mise en service), puis 2023 et 2024.

Année	2015	2016	2023	2024
DMRC	127 jours	191 jours	75 jours	78 jours
DMPF	35 jours	32 jours	36 jours	32 jours

Elaboré par moi-même à partir de source interne à l’entreprise

Le calcul :

- **Exercice 2015 :**

$$\text{DMRC} = \frac{(3\,205\,925\,540.05 + 1\,453\,890\,189.7) \div 2}{6\,601\,240\,405.82} \times 360 = 127 \text{ jours}$$

$$\text{DMPF} = \frac{(578\,195\,758.79 + 3\,205\,925\,540.05) \div 2}{6\,601\,240\,405.824\,880\,027\,589.43} \times 360 = 35 \text{ jours}$$

- **Exercice 2016 :**

$$\text{DMRC} = \frac{(4\,671\,168\,238.07 + 3\,205\,925\,540.05) \div 2}{7\,436\,476\,352.12} \times 360 = 191 \text{ jours}$$

$$\text{DMPF} = \frac{(578\,195\,758.79 + 516\,616\,608.24) \div 2}{6\,165\,892\,804.34} \times 360 = 32 \text{ jours}$$

- **Exercice 2023 :**

$$\text{DMRC} = \frac{(693\,659\,055.39 + 638\,078\,927.29) \div 2}{3\,203\,967\,701.02} \times 360 = 75 \text{ jours}$$

$$\text{DMPF} = \frac{(256\,519\,479.16 + 167\,685\,736.45) \div 2}{2\,144\,808\,550.8} \times 360 = 36 \text{ jours}$$

- **Exercice 2024 :**

$$\text{DMRC} = \frac{(943\,603\,441.36 + 693\,659\,055.39) \div 2}{3\,794\,989\,983.58} \times 360 = 78 \text{ jours}$$

$$\text{DMPF} = \frac{(161\,499\,085.89 + 252\,519\,479.16) \div 2}{2\,349\,364\,068.25} \times 360 = 32 \text{ jours}$$

2.2. Effets de l'automatisation du SIC sur ces délais :

L'analyse comparative des délais de recouvrement des créances clients (DMRC) et des délais de paiement fournisseurs (DMPF) met en évidence un double constat. D'une part, la mise en service du nouveau SIC en 2016 s'est accompagnée d'un allongement temporaire du DMRC (passant de 127 à 191 jours), reflétant les ajustements organisationnels et techniques inhérents à l'adoption d'un outil ERP/SIC. D'autre part, une fois la phase d'intégration achevée, les indicateurs ont évolué de manière très favorable : le DMRC est revenu à 75–78 jours en 2023 2024, soit une réduction de plus de 38 % par rapport à la période pré-SIC, traduisant une automatisation efficace des relances et une meilleure traçabilité des encours. Parallèlement, le DMPF a conservé une amplitude stable, autour de 32–36 jours, témoignant d'une maîtrise continue des conditions de règlement fournisseurs et d'une mise en œuvre du SIC respectueuse des accords commerciaux préexistants.

Ces résultats suggèrent que, malgré un impact initial peu favorable, le SIC a joué un rôle déterminant dans l'optimisation du cycle clients et dans la stabilisation du cycle fournisseurs. Cependant, si la trajectoire observée confirme une nette progression, les valeurs atteintes restent éloignées de la cible idéale d'un besoin en fonds de roulement (BFR) rigoureusement piloté. En dépit de cette marge de progrès, l'évolution positive des délais de recouvrement et la stabilité

des délais de paiement démontrent que le SIC contribue substantiellement – et de plus en plus – à l'amélioration du BFR de CABEL SPA.

3. Evolutions de certains comptes comptables en lien avec la qualité du SIC :

3.1. Présentation de l'évolution de certains comptes sensibles à la performance du SIC :

Le tableau n°9 suivant restitue, en milliers de dinars algériens (K DZD), l'évolution sur quatre exercices de trois comptes particulièrement révélateurs de l'efficacité du Système d'Information Comptable (SIC) de CABEL SPA :

Compte comptable	Libellé	2015	2016	2023	2024
C/63	Charges du personnel.	550 532.81	531 226.69	268 570.19	286 404.99
C/657	Charges exceptionnelles de gestion courante (écarts négatifs de stock non justifié).	1 803.40	598	507	380
C/757	Produits exceptionnelles de gestion courante (écarts positifs de stock non justifié).	3 696.26	495	1 322	418

Elaboré par moi-même à partir de source interne à l'entreprise

- **Charges du personnel (C/63) :** Les montants diminuent de 550,5 K DZD en 2015 à 268,6 K DZD en 2023, avant une légère remontée en 2024.
- **Charges exceptionnelles (C/657) :** Les écarts négatifs de stock, liés à des pertes ou erreurs d'enregistrement, reculent fortement sur la période, passant de 1 803 K DZD en 2015 à 380 K DZD en 2024.
- **Produits exceptionnels (C/757) :** Les écarts positifs de stock, qui traduisent des reprises d'inventaire ou corrections en faveur de l'entreprise, restent faibles et se stabilisent autour de quelques centaines de milliers de dinars.

3.2. Interprétation des variations et mise en perspectives avec le SIC :

- **Maîtrise des charges du personnel**
 - La forte réduction des coûts de personnel entre 2015 et 2023 reflète d’abord un recentrage sur les effectifs indispensables et une **optimisation des processus RH** (gestion des temps, paie automatisée).
 - La légère remontée en 2024 indique ensuite un **rééquilibrage** après la période de tension COVID-19, l’entreprise réajuste ses ressources humaines tout en s’appuyant sur les fonctionnalités du module Paie/GRH du SIC pour mieux contrôler ces charges.
- **Réduction des écarts d’inventaire de stocks** : Les comptes C/657 et C/757 sont les plus directement impactés par la **qualité du suivi des stocks** ;
 - La baisse régulière des charges exceptionnelles (C/657) souligne une **diminution des pertes et des erreurs de saisie**, rendue possible par l’implantation de procédures de validation intégrées au SIC.
 - La modération des produits exceptionnels (C/757) suggère que les régularisations positives, autrefois plus fréquentes, sont désormais limitées à des cas réellement exceptionnels, preuve d’une **amélioration de la fiabilité des enregistrements logistiques**.
- **Rôle stabilisateur** :
 - En rendant le **flux de données plus fluide** et en automatisant les contrôles internes, le nouveau SIC a permis de **réduire les variations extrêmes** sur ces comptes.
 - Si les résultats restent tributaires de facteurs exogènes (contexte macro-économique, tensions post-COVID), l’**effet de stabilisation** observé met en évidence la **contribution partielle mais décisive** du SIC à la qualité du reporting et à l’optimisation des processus opérationnels.

4. Enseignements et perspectives :

Cette dernière sous-section synthétise les principaux enseignements tirés de l’analyse de l’impact du nouveau SIC sur la performance de CABEL SPA et propose des pistes concrètes pour consolider les acquis et accroître encore l’efficacité du dispositif.

4.1. Apports du nouveau SIC :

- **Stabilisation des ratios structurels et de liquidité** : Le FRNG et la Trésorerie Nette sont passés d’une situation critique (FRNG actualisé à – 69 M DZD en 2023, TN à – 172 M DZD) à un redressement sensible en 2024 (FRNG + 61 M DZD, TN – 77 M DZD). Cette inversion de tendance confirme que le SIC a renforcé la couverture des emplois stables et amélioré la gestion des décaissements à court terme.
- **Optimisation du cycle d’exploitation** : Le BFR actualisé est tombé de 6 299 M DZD en 2016 à 138 M DZD en 2024, traduisant une indépendance croissante vis-à-vis du financement externe. Les délais de recouvrement clients ont diminué de plus de 38 % depuis la phase post-déploiement, tandis que les délais fournisseurs sont restés maîtrisés

(32–36 jours). Le SIC a ainsi automatisé et fiabilisé les processus de relance et de validation.

- **Maîtrise des charges de personnel et administratives :** Les charges de personnel ont chuté de 550 K DZD en 2015 à 268 K DZD en 2023, avant une légère remontée à 286 K DZD en 2024. Parallèlement, les coûts administratifs issus des saisies et déclarations (frais de gestion courante) ont diminué de manière significative, traduisant une meilleure affectation analytique et une réduction des surcoûts liés aux erreurs manuelles.
- **Amélioration du contrôle interne :** La chute des écarts d'inventaire (C/657) et la stabilisation des reprises (C/757) montrent une nette réduction des erreurs d'enregistrement et des pertes de stock, grâce à la traçabilité et aux contrôles embarqués dans les modules logistiques et comptables.

4.2. Facteurs externes et limites d'interprétation :

- **Contexte macroéconomique dégradé :** La forte inflation (jusqu'à 9,3 % en 2022–23) et les perturbations post-COVID-19 ont pesé sur la performance réelle : les valeurs nominales flatteuses masquent une fragilité sous-jacente, comme l'illustre l'actualisation des indicateurs.
- **Dépendance partielle aux pratiques métiers :** Si le SIC a stabilisé le reporting, la qualité des flux reste tributaire de la discipline des utilisateurs et de l'exhaustivité des interfaces – des échanges encore manuels entre Cegid PMI et Megasoftware freinent la synchronisation en temps réel.
- **Effet d'apprentissage et cycles de déploiement :** L'allongement initial des délais de recouvrement en 2016 (127 → 191 jours) rappelle que tout projet ERP/SIC nécessite une phase d'appropriation et d'optimisation progressive.

4.3. Recommandations pour renforcer la performance :

Outre les axes d'amélioration identifiés précédemment dans la deuxième sous-section de ce même chapitre, nous proposons ci-après des recommandations complémentaires spécifiquement dédiées à l'optimisation du cycle d'exploitation :

- **Renforcement du processus de recouvrement clients :** Compte tenu de la structure du chiffre d'affaires de CABEL, largement dépendante de clients issus du secteur public (notamment SONELGAZ), il est fréquent que les paiements ne soient pas effectués à l'échéance contractuelle. Cette spécificité contribue directement à l'allongement du Délai Moyen de Recouvrement des Créances (DMRC) et à un Besoin en Fonds de Roulement (BFR) élevé. Afin d'atténuer cet effet structurel, plusieurs leviers d'action peuvent être envisagés :
 - **Automatiser les relances clients** à travers des alertes programmées et des Workflows intégrés dans le SIC, permettant un suivi proactif et systématique des échéances, avec pour objectif de ramener le DMRC sous la barre des 60 jours.

- **Introduire des garanties de paiement** lors des négociations contractuelles, telles que des **lettres de change** ou des engagements fermes à échéance, afin de sécuriser les créances.
 - **Mettre en place des incitations tarifaires**, comme l'octroi d'un **escompte pour paiement anticipé**, pour encourager les règlements rapides sans compromettre la relation commerciale.
- **Optimisation des conditions de paiements des fournisseurs** : Il est recommandé de privilégier la négociation de délais de paiement plus longs que ceux habituellement accordés. Cette stratégie permettrait d'améliorer la gestion de trésorerie en étalant les sorties de fonds sans recourir à un endettement à court terme. En allongeant les échéances, l'entreprise dispose d'un levier pour réduire la pression sur le Besoin en Fonds de Roulement (BFR), tout en maintenant des relations fournisseurs équilibrées.

L'analyse démontre que le déploiement d'un SIC robuste et adapté s'est avéré un puissant levier de redressement financier pour CABEL SPA. La stabilisation des ratios de structure (FRNG) et de liquidité (TN), l'allègement spectaculaire du BFR, la réduction de plus de 38 % du DMRC et le maintien d'un DMPF maîtrisé attestent de l'efficacité opérationnelle accrue et de la fiabilité du reporting. Par ailleurs, la nette maîtrise des charges de personnel et la diminution sensible des coûts administratifs soulignent l'impact favorable du module Paie/GRH sur la performance RH et la rationalisation des processus.

Toutefois, ces gains doivent encore être consolidés face à un contexte macroéconomique inflationniste et à des interfaces manuelles source de latence. Les recommandations présentées devraient permettre de parachever l'optimisation du cycle d'exploitation, de réduire durablement le BFR et de conforter la trésorerie. En combinant ces mesures à une discipline utilisateur renforcée et à l'évolution technique des intégrations, CABEL peut espérer pérenniser ses acquis et poursuivre sa trajectoire de croissance dans un environnement toujours plus concurrentiel.

Conclusion générale

Dans un environnement économique en constante mutation, la capacité d'une entreprise à prendre des décisions éclairées et à assurer sa pérennité dépend intrinsèquement de la qualité et de la pertinence de ses informations financières. Le Système d'Information Comptable (SIC), loin d'être un simple outil technique, se positionne comme un levier stratégique indispensable pour collecter, traiter et diffuser ces informations essentielles aux dirigeants et à l'ensemble des parties prenantes. Il était donc impératif d'étudier en profondeur les composantes de ce système et d'analyser son impact afin de permettre une prise de décision optimale concernant l'avenir de l'entreprise. C'est dans ce contexte que notre travail de recherche s'est attaché à répondre à la problématique suivante :

« Dans quelle mesure le SIC contribue-t-il à l'amélioration de la performance financière d'une entreprise ? »

Pour apporter des éléments de réponse à cette interrogation, notre étude s'est structurée autour de trois chapitres principaux. Dans le premier chapitre, nous avons posé les bases théoriques en définissant le Système d'Information Comptable. Il en ressort que le SIC est un ensemble intégré de ressources humaines, matérielles, logicielles et de procédures, conçu pour collecter, traiter, stocker et diffuser des informations financières. Son rôle fondamental réside dans la capacité à transformer les opérations économiques en données fiables et standardisées, et à produire des états financiers conformes aux exigences réglementaires. L'évolution historique du SIC, de ses origines antiques aux progiciels modernes, a démontré sa progression constante vers une meilleure intégration et automatisation des processus comptables, garantissant ainsi la fiabilité des informations financières nécessaires à la prise de décision.

Le deuxième chapitre de ce mémoire a été consacré à l'exploration de la performance financière et à l'analyse de son optimisation grâce au SIC. Nous avons souligné que la performance financière ne se limite pas à la simple rentabilité, mais englobe également la liquidité et l'efficacité opérationnelle. Les indicateurs clés, tels que le Fonds de Roulement Net Global (FRNG), la Trésorerie Nette (TN), le Besoin en Fonds de Roulement (BFR), le Délai Moyen de Recouvrement des Créances (DMRC) et le Délai Moyen de Paiement des Fournisseurs (DMPF), ont été présentés comme des outils essentiels pour mesurer cette performance. Nous avons démontré comment le SIC, par l'automatisation de la saisie, les contrôles intégrés et l'historisation des opérations, améliore significativement la traçabilité et la transparence des données financières, réduisant ainsi les délais de clôture et les risques d'erreurs. En définitive, le SIC agit comme un levier stratégique, permettant un suivi continu des indicateurs financiers et contribuant indirectement à la rationalisation des processus et à la réduction du BFR.

Enfin, le troisième chapitre a illustré ces concepts à travers une étude de cas concrète : l'entreprise CABEL SPA. Nous avons détaillé la présentation de cette entreprise, leader algérien dans la fabrication de câbles électriques, et l'organisation de son Système d'Information Comptable, notamment l'utilisation du progiciel MEGASOFT OFFICE pour sa comptabilité, en complément de Cegid PMI. L'analyse de l'impact du SIC sur la performance financière de CABEL SPA a révélé des améliorations notables. La stabilisation des ratios de structure et de liquidité, la réduction spectaculaire du BFR, la diminution de plus de 38% du DMRC et le maintien d'un DMPF maîtrisé attestent de l'efficacité opérationnelle accrue et de la fiabilité du reporting financier.

De ce fait, les résultats auxquels nous avons abouti, si l'on reprend les hypothèses que nous avons formulées dans ce travail de recherche, sont les suivants :

- **Concernant la première hypothèse** : "Le SIC améliore-t-il la rapidité et la fiabilité des décisions financières ?". Notre étude a montré que, grâce à des outils de reporting automatisés des données financières en temps réel, le SIC réduit les délais de clôture comptable et améliore la précision des informations utilisées pour prendre des décisions stratégiques. Cette hypothèse est donc **affirmée**.
- **Pour la deuxième hypothèse** : "Le SIC favorise-t-il une meilleure gestion des stocks et des flux financiers?". L'analyse a confirmé qu'en assurant un suivi précis des stocks et des flux financiers, le SIC aide à éviter les surstocks ou ruptures, et de limiter les écarts d'inventaire non justifié – observé une diminution conséquente des comptes comptables C/657 et C/757 depuis 2015 jusqu'à 2024 - tout en optimisant les cycles de trésorerie. Cette hypothèse est donc également **affirmée**.
- **S'agissant de la troisième hypothèse** : "Quels sont les principaux dysfonctionnements du SIC et leur impact sur la performance financière ?". Bien que CABEL SPA ait démontré une performance améliorée, les défis mentionnés tels que le contexte macroéconomique inflationniste et les interfaces manuelles confirment que les dysfonctionnements potentiels, tels que des erreurs dans l'intégration des données ou des limites fonctionnelles, peuvent ralentir les processus financiers et augmenter les risques d'erreurs comptables, impactant négativement la performance globale de l'entreprise. Cette hypothèse est donc **affirmée**.

Nous concluons ce modeste travail de mémoire en avançant d'une part que le Système d'Information Comptable est un pilier fondamental pour l'amélioration continue de la performance financière des entreprises modernes. D'autre part, nous formulons trois recommandations que nous pensons utiles pour CABEL SPA et pour les entreprises souhaitant optimiser leur SIC :

- **Renforcer l'intégration des modules et automatiser davantage les interfaces** : Bien que CABEL utilise MEGASOFT OFFICE pour la comptabilité, une intégration plus poussée avec d'autres systèmes (comme Cegid PMI) pourrait réduire les latences et les risques d'erreurs liés aux transferts manuels de données, optimisant ainsi la fiabilité et la rapidité des informations.
- **Développer l'analyse prédictive et les outils de simulation** : Au-delà du reporting des données passées, investir dans des outils de Business Intelligence (BI) et d'analyse prédictive permettrait à CABEL d'anticiper les fluctuations du marché, d'optimiser ses stratégies d'approvisionnement et de mieux gérer sa trésorerie face à la volatilité des matières premières.
- **Mettre en place une formation continue des utilisateurs** : Pour maximiser l'efficacité du SIC et minimiser les dysfonctionnements liés à l'erreur humaine, des sessions de formation régulières pour le personnel utilisant le SIC sont cruciales. Cela garantirait une utilisation optimale des fonctionnalités du système et une meilleure intégrité des données.

En combinant une gestion rigoureuse de son SIC à ces pistes d'amélioration, CABEL SPA pourra non seulement pérenniser ses acquis, mais également poursuivre sa trajectoire de croissance dans un environnement toujours plus concurrentiel, démontrant ainsi le rôle central du SIC dans la compétitivité et la pérennité des entreprises.

Bibliographie :

Sources Provenant de Livres :

- **CERUZZI, Paul E.** (2003). *A history of modern computing* [2e éd.]. MIT Press. (Référence 14, 15).
- **GRENIER, Claude; BONNEBOUCHE, Jean; MAZAT, Jean-Noel.** (2001). *Système d'information comptable*. Edition Foucher, Paris. (Référence 8, 9).
- **ROMNEY, Marshal B.; STEINBART, Paul John.** (2018). *Accounting Information Systems*. [14e éd.]. (Référence 13, 16, 17, 18).
- **ROUSSEL, Caroline; BELDI, Abdel; BUTIN, Guy; LACROIX, Ewa.** (2014). *Comptabilité générale, principes et applications*. Edition Pearson, France. (Référence 3, 4, 5, 6).
- **TORT, Eric.** (2003). *Organisation et management des systèmes comptables : Optimiser les leviers de la performance comptable*. Edition Dunod, Paris. (Référence 1).
- **TAPSCOTT, D.; TAPSCOTT, A.** (2016). *Blockchain revolution* [1e éd.]. Portfolio. (Référence 19).

Autres Sources (Articles de Journal, Définitions d'Institutions, Chapitres de Livre Cités) :

- **BOUKSSESSA, Souhila Kheira.** (2017). « Système d'information comptable : Un aperçu sur le système comptable financier algérien ». *Journal of Academic Finance*, Vol.8 No1, Algérie. Consulté à l'adresse : <https://www.scientific-society.com/journal/index.php/AF/article/view/70> (Référence 2).
- **CARMONA, Salvador; EZZAMEL, Mahmoud.** (2007). "Accounting and accountability in ancient civilizations: Mesopotamia and ancient Egypt." *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 20(2), 177–209. <https://doi.org/10.1108/09513570710740993> (Référence 10, 11).
- **IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne).** (2000). *Définition approuvée le 21 mars 2000 par le Conseil d'Administration de l'IFACI*. (Référence 7).
- **STE. CROIX, G.E.M. de.** (1956). "Greek and Roman Accounting." In *Studies in the History of Accounting*, ed. A.C. Littleton and B.S. Yamey (London: Sweet & Maxwell), 14–74. (Référence 12).

Liste des tableaux :

N°	Intitulé	Page
01	L'architecture des systèmes d'information comptable	21
02	Organigramme et structure interne	53
03	Tableau explicatif des modules de MEGASOFT OFFICE et les fonctionnalités principales de chaque module	59
04	Evolution des différents taux d'inflation depuis 2016 jusqu'à 2024	64
05	Evolution du Fonds de Roulement Net Global (FRNG)	65
06	Evolution de la Trésorerie Nette (TN)	66
07	Evolution du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	67
08	Evolution du DMRC et du DMPF	68
09	Evolution sur quatre exercices de trois comptes particulièrement révélateurs de l'efficacité du Système d'Information Comptable (SIC) de CABEL SPA	70

Liste des figures :

N°	Intitulé	Page
01	Le système d'information comptable	14
02	Présentation de CABEL SPA	51
03	Organigramme de CABEL SPA	53